

**OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER**

**REPUBLIQUE FEDERALE
DU
CAMEROUN**

Section de Nutrition

LA PECHE INDUSTRIELLE AU CAMEROUN

par

Joseph LAURE

Janvier 1969

CENTRE O. R. S. T. O. M. DE YAOUNDE

LA PECHE INDUSTRIELLE AU CAMEROUN

Joseph LAURE

Section de Nutrition

de

l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

O.R.S.T.O.M. - B.P. 193 - YAOUNDE

Janvier 1969

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Page
TABIE DES MATIERES.	1
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.	4
CARTE DU SUD-CAMEROUN	6
1. INTRODUCTION.	7
1.1. But de cette étude	7
1.2. Sources.	7
2. CONDITIONS CLIMATIQUES.	8
3. FONDS DE PECHE DES COTES DU CAMEROUN.	18
3.1. Hydrologie de la baie de Biafra.	18
3.2. Configuration du plateau continental	20
3.3. Les poissons et leur taille.	21
3.4. Les principales espèces pêchées par les chalutiers	22
4. HISTORIQUE.	24
5. ETAT ACTUEL DE LA PECHE INDUSTRIELLE.	27
5.1. Chalutiers utilisés.	27
5.1.1. Répartition des chalutiers (fin 1968) . . .	27
5.1.2. Caractéristiques des chalutiers utilisés. .	27
5.1.2.1. COTONNEC	27
5.1.2.2. P E C A M.	29
5.1.2.3. S O P E C O B A.	31

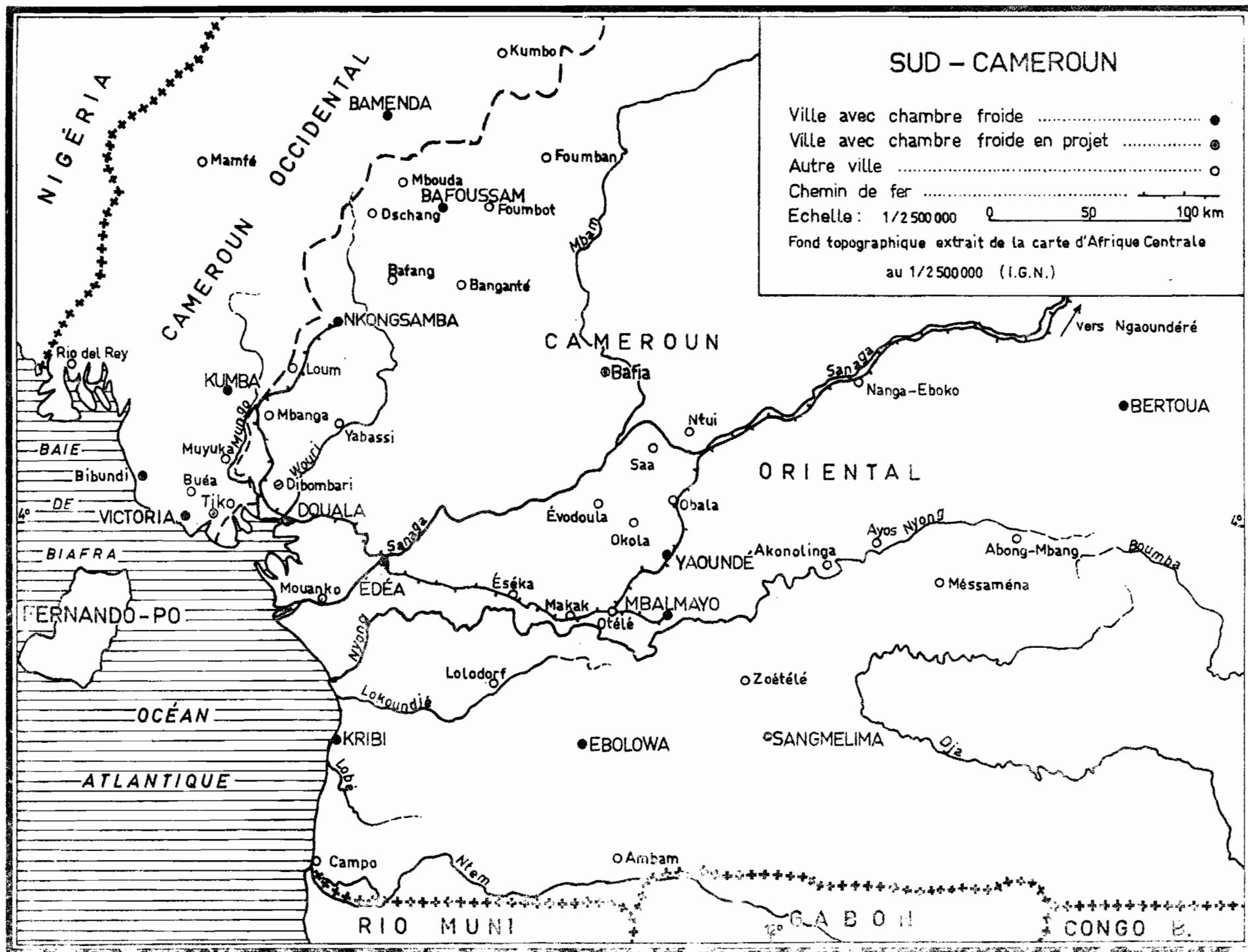
	Page
5.1.2.4. S A P I.	32
5.1.2.5. S I P E C.	33
5.1.2.6. M A R T I N E Z.	34
5.1.2.7. E L E V A G E.	35
5.2. Evolution de la pêche industrielle.. . . .	35
5.2.1. Production annuelle moyenne d'un chalutier.	38
5.3. Moyens et lieux de pêche	39
5.4. Répartition des prises par catégories commerciales	39
5.5. Pourcentage de "faux poissons".	50
5.6. Conservation par la glace.	50
5.7. Déchargement et vente du poisson	54
5.8. Distribution du poisson dans le pays	55
5.9. Répartition de la pêche.	59
5.9.1. Au cours de l'année	59
5.9.2. Par société	59
6. LES SOCIETES DE PECHE.	64
6.1. C O T O N N E C.	64
6.2. S O P E C O B A.	67
6.3. LA CREVETTE DU CAMEROUN.	67
6.4. P E C A M.	68
6.5. S A P I.	69
6.6. S I P E C.	69
6.6.1. Armement et installations à terre	71
6.6.2. Commercialisation	72

	Page
6.7. Cameroun Occidental : M A R T I N E Z.	76
6.8. Projets à Kribi : S O C O P E K.	78
6.9. Difficultés des sociétés de pêche	79
7. LE POISSON.	80
7.1. Sa transformation.	80
7.1.1. Fumage.	80
7.1.2. Salage	80
7.1.3. Projets de conserverie	80
7.2. Composition nutritionnelle du poisson frais . . .	81
7.3. Prix de gros du poisson frais	81
7.4. Prix de détail.	86
8. CONSOMMATION DU POISSON.	90
8.1. Consommation actuelle	90
8.2. Estimations de la consommation potentielle. . . .	90
8.3. Réserves en poissons.	96
8.4. Importations de poisson	97
8.4.1. Poisson congelé.	97
8.4.2. Poisson sec, salé ou fumé.	104
8.4.3. Conserve de poisson.	106
8.4.4. Diminution des importations de poisson . .	110
8.5. Exportations de poissons et crustacés.	110
8.6. Comparaison des prix du kilogramme de protéines .	110
8.6.1. Prix à Douala du poisson importé.	110
8.6.2. Prix de gros à Douala.	116
8.6.3. Prix de détail à Yaoundé.	116
9. PERSPECTIVES D'AVENIR.	120
B I B L I O G R A P H I E.	122

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Page
I Température (Douala, Kribi, Yaoundé, Dschang). . . .	9
II Humidité relative (- id -). . . .	13
III Précipitations (- id -). . . .	17
IV Température et salinité de la baie de Biafra	19
V Tonnages et chalutiers utilisés.	36
VI Evolution de la pêche industrielle	37
VII Répartition des prises des chalutiers de COTONNEC. .	41
VIII - id - (graphique).. .	49
IX Moyennes mensuelles des prises par marée (COTONNEC).	51
X Production de glace des Brasseries du Cameroun. . . .	53
XI Coefficient de glace.	55
XII Distribution du poisson dans le pays.	57
XIII Répartition du poisson par mois et par ville en 1967	58
XIV Répartition de la pêche au cours de l'année	60
XV - id - (graphique) . . .	61
XVI Produit de la pêche par société.	62
XVII Prises par mois et par société	63
XVIII Pêche de COTONNEC par mois.	65
XIX Pêche moyenne par marée de deux chalutiers de COTONNEC.	66
XX Pêche de la SAPI par mois.	70
XXI Production de la SIPEC.	75
XXII Valeur alimentaire des poissons du Wouri	82
XXIII Prix moyen de gros par société en 1967	84

	Page
XXIV Prix de gros par mois.	85
XXV Prix de détail sur les marchés de Douala	87
XXVI Arrêté préfectoral fixant les prix de détail dans le Wouri.	88
XXVII Moyenne des prix de détail au marché de Yaoundé. .	89
XXVIII Consommation du poisson en 1967.	91
XXIX Régions ravitaillées en poisson.	92
XXX Importations de poisson.	97
XXXI - id - (graphique).	103
XXXII Importations de poisson congelé.	105
XXXIII Origine des importations de stockfish et de klippfish.	107
XXXIV Importations de conserves de sardines.	108
XXXV Origine des importations de conserves de sardines.	109
XXXVI Pêche industrielle et importations de poisson. . .	111
XXXVII Exportations de poissons et crustacés.	112
XXXVIII Prix à Douala du poisson importé.	113
XXXIX Prix de gros à Douala.	117
XXXX Comparaison des prix de gros à Douala.	118
XXXXI Prix de détail à Yaoundé.	119
<i>Annexe 1 Droits et taxes d'entrée</i>	<i>124</i>
<i>Annexe 2 Droits et taxes de sortie</i>	<i>126</i>



NEARCA Jean-Marie

1. INTRODUCTION

1.1. But de cette étude

Dans ce travail nous désirons décrire l'état de la pêche industrielle en 1968, en voir l'évolution dans le passé et signaler les perspectives d'avenir.

Le centre de la pêche industrielle en mer est Douala, cependant des essais existent à Victoria et des projets à Kribi. A l'heure actuelle il n'existe pas de pêche industrielle continentale.

1.2. Sources

Des descriptions de la pêche industrielle au Cameroun existent depuis longtemps. Déjà le livre de Théodore MONOD "l'industrie des pêches au Cameroun" (1) mentionne les premiers essais à Douala.

Le rapport "base de l'organisation du stockage, du traitement, du transport et de la distribution des produits de la pêche industrielle au Cameroun" (2) donne l'essentiel de la situation en 1963.

Divers autres textes traitent de questions intéressant la pêche industrielle (rapports du Service de l'Elevage, Statistiques du Cameroun, etc...). La plupart des renseignements et chiffres cités nous ont été aimablement communiqués par les différentes sociétés de pêche (COTONNEC, MARTINEZ, PECAM, SAPI, SCPM, SIPEC, SOCOPEK, SOPECOBA) et par les services camerounais intéressés (Marine Marchande, Elevage, Statistiques, Plan, etc...) qui nous ont toujours fait bon accueil.

Des différences existent dans les statistiques suivant les sources, mais dans l'ensemble les chiffres sont concordants et semblent correspondre à la réalité à moins de 5 % près.

(1) PARIS - 1928 - Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales - 504 p.

(2) Juin 1963 - S.C.E.T.-Coopération - 76 p.
Cet ouvrage fait suite aux missions de MM. BRIERE et DELABY au Cameroun en 1963.

2. CONDITIONS CLIMATIQUES

Cf. tableaux des températures (I), de l'humidité (II) et des précipitations (III) à Douala, Kribi, Yaoundé et Dschang (1).

Sur le littoral du Cameroun, l'humidité élevée (proche de la saturation la plupart du temps) et la chaleur sont défavorables à la conservation du poisson. De plus, les précipitations importantes gênent le transport du poisson vers l'intérieur du pays par la dégradation des pistes.

(1) Extraits des annales des services météorologiques de la France d'Outre-Mer. Territoires de l'Afrique Equatoriale Française et du Cameroun. PARIS, 1959.

Tableau I
TEMPERATURE
en degré C

$\bar{T}_x$ = moyenne des températures maxima journalières
 $\bar{T}_n$ = moyenne des températures minima journalières

DOUALA - AERODROME

(Période : 1941-1953)

	!	$\bar{T}_x$	!	$\bar{T}_n$	!	$\frac{\bar{T}_x + \bar{T}_n}{2}$	!	Maximum absolu	!	Minimum absolu
Janvier	!	31,0	!	23,0	!	27,0	!		!	
Février	!	31,6	!	23,2	!	27,4	!		!	
Mars	!	31,8	!	23,3	!	27,6	!		!	
Avril	!	31,8	!	23,1	!	27,5	!		!	
Mai	!	30,9	!	23,1	!	27,0	!		!	
Juin	!	29,3	!	22,9	!	26,1	!		!	
Juillet	!	27,3	!	22,4	!	24,9	!		!	
Août	!	27,1	!	22,4	!	24,8	!		!	
Septembre	!	28,5	!	22,5	!	25,5	!!		!	
Octobre	!	29,5	!	22,3	!	25,9	!		!	
Novembre	!	30,3	!	22,7	!	26,5	!		!	
Décembre	!	31,0	!	22,9	!	27,0	!		!	
	!		!		!		!		!	
A n n é e	!	30,0	!	22,8	!	26,4	!	36,0	!	19,0
	!		!		!		!		!	

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

TEMPERATURE (suite)
en degré C
KRIBI (Période : 1941-1953)

	$\bar{T}_x$	$\bar{T}_n$	$\frac{\bar{T}_x + \bar{T}_n}{2}$	Maximum absolu	Minimum absolu
Janvier	29,6	23,6	26,6		
Février	30,0	23,5	26,8		
Mars	30,3	23,5	26,9		
Avril	30,2	23,3	26,8		
Mai	29,5	23,3	26,4		
Juin	28,3	22,9	25,6		
Juillet	26,9	22,0	24,5		
Août	26,7	22,1	24,4		
Septembre	27,1	22,5	24,8		
Octobre	27,8	22,5	25,2		
Novembre	28,7	22,8	25,8		
Décembre	29,4	23,4	26,4		
A n n é e	28,7	23,0	25,9	33,4	19,4

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

TEMPERATURE (suite)

en degré C

YAOUNDE (Période : 1941-1953)

	$\bar{T}_x$	$\bar{T}_n$	$\frac{\bar{T}_x + \bar{T}_n}{2}$	Maximum absolu	Minimum absolu
Janvier	29,0	19,2	24,1		
Février	29,4	19,3	24,4		
Mars	29,7	19,3	24,5		
Avril	29,3	19,2	24,3		
Mai	28,1	19,2	23,7		
Juin	27,5	19,0	23,3		
Juillet	25,9	18,6	22,3		
Août	26,4	18,4	22,4		
Septembre	27,2	18,7	23,0		
Octobre	27,5	18,4	23,0		
Novembre	28,2	18,8	23,5		
Décembre	28,6	18,9	23,8		
A n n é e	28,1	18,9	23,5	33,5	15,3

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

TEMPERATURE (suite et fin)

en degré C

D S C H A N G (Période : 1941-1953)

	!	$\bar{T}_x$	!	$\bar{T}_n$	!	$\frac{\bar{T}_x + \bar{T}_n}{2}$	!	Maximum absolu	!	Minimum absolu
Janvier	!	26,8	!	13,5	!	20,2	!		!	
Février	!	27,3	!	14,6	!	20,8	!		!	
Mars	!	27,0	!	15,5	!	21,3	!		!	
Avril	!	26,2	!	16,1	!	21,2	!		!	
Mai	!	25,3	!	16,2	!	20,8	!		!	
Juin	!	24,3	!	15,5	!	19,9	!		!	
Juillet	!	22,7	!	15,5	!	19,1	!		!	
Août	!	22,6	!	15,6	!	19,1	!		!	
Septembre	!	23,7	!	15,4	!	19,6	!		!	
Octobre	!	24,3	!	15,3	!	19,8	!		!	
Novembre	!	25,2	!	14,4	!	19,8	!		!	
Décembre	!	26,2	!	13,1	!	19,7	!		!	
A n n é e	!	25,1	!	15,0	!	20,1	!	32,2	!	9,5

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

Tableau II

HUMIDITE RELATIVE

(en %)

$\bar{U}_x$ = moyenne des humidités relatives maxima journalières

$\bar{U}_n$ = moyenne des humidités relatives minima journalières

DOUALA - AERODROME (Période : 1941-1950)

	$\bar{U}_x$ (1955)	$\bar{U}_n$ (1955)	Moyenne	U_x absolue	U_n absolue
Janvier	98	65	81		
Février	98	64	80		
Mars	99	64	80		
Avril	98	62	80		
Mai	98	64	82		
Juin	98	67	84		
Juillet	98	76	87		
Août	98	75	87		
Septembre	98	75	86		
Octobre	98	71	83		
Novembre	98	67	82		
Décembre	98	62	82		
A n n é e	98	68	83	100	39

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

HUMIDITE RELATIVE (suite)

(en %)

K R I B I (Période : 1945-1952)

	! $\bar{U}_x$ (1955) !	! $\bar{U}_n$ (1955) !	! Moyenne !	! U_x absolue !	! U_n absolue !
Janvier	! 97	! 77	! 86	!	!
Février	! 96	! 74	! 84	!	!
Mars	! 97	! 75	! 84	!	!
Avril	! 96	! 74	! 85	!	!
Mai	! 96	! 74	! 86	!	!
Juin	! 96	! 77	! 86	!	!
Juillet	! 94	! 78	! 85	!	!
Août	! 95	! 76	! 88	!	!
Septembre	! 96	! 79	! 89	!	!
Octobre	! 97	! 81	! 89	!	!
Novembre	! 97	! 79	! 87	!	!
Décembre	! 97	! 76	! 86	!	!
A n n é e	! 96	! 77	! 86	! 100	! 54

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

HUMIDITE RELATIVE (suite)

(en %)

Y A O U N D E (Période : 1939-1950)

	! $\bar{U}_x$ (1955)	! $\bar{U}_n$ (1955)	! Moyenne	! U_x absolue	! U_n absolue
Janvier	! 99	! 56	! 76	! 100	! 22
Février	! 99	! 53	! 74	! 100	! 22
Mars	! 100	! 58	! 76	! 100	! 22
Avril	! 99	! 59	! 78	! 100	! 22
Mai	! 100	! 62	! 80	! 100	! 22
Juin	! 100	! 65	! 82	! 100	! 22
Juillet	! 99	! 68	! 83	! 100	! 22
Août	! 100	! 67	! 82	! 100	! 22
Septembre	! 100	! 66	! 82	! 100	! 22
Octobre	! 100	! 65	! 81	! 100	! 22
Novembre	! 100	! 60	! 79	! 100	! 22
Décembre	! 100	! 58	! 77	! 100	! 22
A n n é e	! 100	! 61	! 79	! 100	! 22

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

.../...

HUMIDITE RELATIVE (suite et fin)

(en %)

D S C H A N G (Période : 1944-1950)

	! $\bar{U}_x$ (1955) !	! $\bar{U}_n$ (1955) !	! Moyenne !	! U_x absolue !	! U_n absolue !
Janvier	! 96 !	! 39 !	! 69 !	! !	! !
Février	! 98 !	! 43 !	! 68 !	! !	! !
Mars	! 97 !	! 54 !	! 71 !	! !	! !
Avril	! 97 !	! 57 !	! 78 !	! !	! !
Mai	! 95 !	! 58 !	! 79 !	! !	! !
Juin	! 98 !	! 70 !	! 83 !	! !	! !
Juillet	! 99 !	! 77 !	! 86 !	! !	! !
Août	! 100 !	! 79 !	! 86 !	! !	! !
Septembre	! 100 !	! 75 !	! 83 !	! !	! !
Octobre	! 100 !	! 71 !	! 79 !	! !	! !
Novembre	! 99 !	! 51 !	! 73 !	! !	! !
Décembre	! 99 !	! 48 !	! 67 !	! !	! !
A n n é e	! 98 !	! 60 !	! 77 !	! 100 !	! 13 !

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

Tableau III

MOYENNE DES PRECIPITATIONS

exprimées en mm

Station !	DOUALA ! AERODROME	KRIBI !	YAOUNDE !	DSCHANG !
Période !	1937-1953 !	1901-1905 ! 1907, 1912 ! 1935-1953 !	1943-1953 !	1910-1912 ! 1927-1953 !
Janvier !	52,2 !	106,0 !	34,8 !	23,2 !
Février !	89,6 !	130,9 !	57,3 !	51,1 !
Mars !	206,7 !	207,2 !	134,5 !	135,7 !
Avril !	228,5 !	261,0 !	170,3 !	184,9 !
Mai !	375,0 !	369,0 !	183,3 !	191,8 !
Juin !	458,0 !	263,1 !	138,7 !	229,9 !
Juillet !	705,0 !	117,0 !	57,6 !	221,7 !
Août !	679,2 !	261,2 !	85,8 !	238,6 !
Septembre !	611,8 !	528,0 !	195,9 !	336,4 !
Octobre !	363,8 !	530,3 !	286,2 !	235,8 !
Novembre !	139,6 !	188,6 !	123,0 !	47,1 !
Décembre !	53,3 !	90,2 !	10,6 !	12,5 !
Année !	3 962,7 !	3 052,5 !	1 478,0 !	1 908,8 !

Source : Services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

3. FONDS DE PECHE DES COTES DU CAMEROUN

L'ouvrage de A. CROSNIER "fonds de pêche le long des côtes de la République Fédérale du Cameroun" (1) nous a fourni la plupart des renseignements de ce chapitre.

Un des premiers facteurs qui influe sur la richesse en poissons est l'hydrologie de la baie de Biafra qui baigne les côtes du Cameroun.

3.1. Hydrologie de la baie de Biafra

La grande particularité de cette baie est d'avoir des eaux de surface chaudes en toutes saisons et une salinité toujours faible. Cf. tableau IV.

La température de surface est toujours supérieure à 25° C et la salinité inférieure à 35 ‰. L'épaisseur des eaux de surface varie de 20 à 30 m. En dessous, se trouvent des eaux froides et salées qui ne se mélangent pas aux eaux de surface de densité plus faible.

Entre ces deux zones se trouve la thermocline, couche d'eau dont la température et la salinité varient rapidement.

La thermocline sépare ainsi des eaux de caractéristiques bien différentes. Elle est aussi la frontière entre les espèces qui vivent dans les eaux chaudes dessalées et celles qui vivent dans des eaux plus froides et plus salées. Tout au cours de l'année, il y a peu de variations de température (écart de moins de 4° C). La salinité est maximum de juin à septembre et minimum en décembre.

Les salinités de surface sont encore diminuées près des embouchures des fleuves : Rio del Rey, Wouri, Sanaga, Nyong, Lokoundjé, Kienké, Lobé, Ntem (Campo).

(1) O.R.S.T.O.M. - Centre Océanographique et des Pêches -
Pointe-Noire - 1963 - Présentation provisoire - 69 p.

Tableau IV

TEMPERATURE ET SALINITE DE LA BAIE DE BIAFRA

Valeurs moyennes aux différentes profondeurs

à trois périodes de l'année.

TEMPERATURE (degré C)

Profondeur (m)	Mars 1960	Juin 1956	Novembre 1959
0	28,8	26,6	27,5
10	28,7	26,2	27,5
20	28,7	25,3	27,1
30	25,6	19,9	26,0
50	19,7	17,8	19,8
75	17,8	16,5	17,9
100	16,7	15,6	16,7
150	15,4	14,5	15,5
200	14,0	13,3	14,0
250	11,5	11,5	12,3
300	10,2	9,7	11,2
400	8,4	8,3	9,3

SALINITE (‰)

0	31,49	31,86	29,26
10	31,85	32,17	30,78
20	32,95	33,01	32,93
30	34,69	35,70	34,21
50	35,86	35,83	35,73
75	35,84	35,72	35,80
100	35,75	35,60	35,73
150	35,59	35,46	35,61
200	35,41	35,32	35,42
250	35,12	35,10	35,20
300	34,95	34,90	35,08
400	34,78	34,75	34,88

Source : A. CROSNIER. Ouvrage cité.

Les alluvions apportées par les eaux douces diminuent la transparence de l'eau.

La transparence, mesurée au disque de Secchi (1), est inférieure à 10 m sur les fonds de moins de 20 m et généralement inférieure à 15 m sur le reste du plateau.

La baie de Biafra est parcourue par une boucle de courants dont le centre est situé entre Fernando Po et Sao Tomé.

Au nord les courants se dirigent vers l'est, puis descendent vers le sud parallèlement à la côte, enfin obliquent vers l'ouest avant de remonter vers le nord.

Ces courants circulaires tendent à isoler les eaux de la baie de Biafra. De plus, il n'y a pas de remontée d'eaux froides profondes, riches en microflore et microfaune.

Cet isolement hydrologique est une des principales causes de la pauvreté en poissons et de la petitesse relative des espèces du plateau continental camerounais.

Ces conditions physico-chimiques divisent le peuplement en poissons en trois zones :

- en surface, zone chaude et dessalée (de 0 à 20-30 m environ) où vivent des poissons "blancs" relativement abondants,
- en profondeur (en dessous de 50 m) une zone plus froide et plus salée, peuplée de poissons "rouges" peu abondants,
- entre les deux, la thermocline est une zone de transition qui contient des poissons des deux autres zones.

3.2. Configuration du plateau continental

De largeur moyenne de 25 milles, au nord du parallèle de Kribi, le plateau continental se rétrécit au sud et n'a plus que 15 à 20 milles de largeur.

Sa chute se situe entre 105 et 130 m de profondeur.

Le plateau continental peut être divisé en deux zones.

(1) Profondeur à laquelle un observateur placé au niveau de l'eau voit disparaître un disque blanc de 30 cm de diamètre.

Au nord du parallèle passant par l'embouchure de la Lokoundjé, il se présente comme une plaine à pente douce et régulière recouverte de vase ou de vase sableuse. Cependant dans sa partie sud, entre 20 et 35 m de profondeur, existe un banc de sable, parallèle à la côte. Quelques accidents rompent cette monotonie:

en bordure du plateau, en dessous de 100 m, quelques massifs coralliens,

au nord-ouest de l'embouchure du Nyong, un petit banc rocheux,

enfin une série de buttes de vase sableuses probablement en relation avec le relief volcanique de Fernando Po.

Cette zone est propice au chalutage par son relief.

Au sud de la Lokoundjé, le relief est tourmenté.

En plus des massifs coralliens de bordure du plateau, existent de nombreux bancs de roches et des buttes de vase et de sable. Entre les roches il y a du sable, de la vase ou de la vase sableuse.

Cette zone sud est peu propice au chalutage : les risques de "croches" sont très nombreux.

3.3. Les poissons et leur taille

Les espèces les plus communes de la baie de Biafra sont de taille inférieure aux poissons des mêmes espèces pêchés en d'autres eaux d'Afrique.

Ceci s'expliquerait par le fait que les eaux des côtes du Cameroun sont comme une mer chaude fermée, pauvre en matières nutritives. De plus les eaux des fleuves sont acides et surtout riches en latérite : elles n'enrichissent que très peu les eaux marines.

3.4. Les principales espèces pêchées par les chalutiers

<u>Noms communs</u>	<u>Famille</u>	<u>Nom scientifique</u>
Friture : madongo	Sciaenidae	Pteroscion peli Bleeker
barbillon	Polynemidae	Pentanemus quinquarius Linné
Petits bars	Sciaenidae	Plusieurs Pseudotolithus
	-id-	Argyrosomus hololepidotus Lacépède
Bossus	Sciaenidae	Corvina nigrita Cuvier Valenciennes
Mâchoirons, silures	Ariidae	Arius heudeloti Cuvier Valenciennes
	Siluridae	Gephyroglanis sp.
	Siluridae	Chysichthys sp.
Capitaines: petits	Polynemidae	Galeoïdes decadactylus Bloch
Soles, langues de chien	Cynoglossidae	Cynoglossus canariensis Steindachner
	-id-	Cynoglossus browni
	-id-	Cynoglossus goreensis Steindachner
Bars	Sciaenidae	Plusieurs Pseudotolithus dont: P. typus Bleeker P. senegalensis Cuvier Valenciennes
Raies : pastenague		Dasyatis margarita Günther
raie ocellée	Rajidae	Raja miraletus Linné
Disques	Drepanidae	Drepane africana Osorio
	Scorpididae	Psettus sebae Cuvier Valenciennes
Ombrines	Sciaenidae	Pseudotolithus epicercus Bleeker
	-id-	Umbrina canariensis Valenciennes

Gros :	capitaines	Lutjanidae	Plusieurs Lutjanus
	ou carpes	Pristipomatidae	Diagramma macrolepis Boulenger
	gros capitaines	Polynemidae	Polynemus quadrifilis Cuvier Valenciennes
Dorades:	dorade grise	Pristipomatidae	Pristipoma jubelini Cuvier Valenciennes
ou	-id-	Pomadasyidae	Pomadasyus jubelini Cuvier
Carpes	dorade rose	Sparidae	Dentex congoensis Poll
	-id-	-id-	Dentex angolensis Poll et Maul
	-id- ou pageot, pageaud	-id-	Pagellus coupei Dieuzeide
Requins			Leptocharias smithii Müller et Henle Mustelus canis Mitchill Paragaleus gruveli Budker
Brochets:	bécune, barracuda	Sphyraenidae	Sphyraena guachancho Cuvier Valenciennes
Congres			Phyllogramma regani Pellegrin
Belons			
Crevettes		Penaeidae	Parapenaeopsis atlantica Balss
		-id-	Penaeus duorarum Burkenroad
		-id-	Parapenaeus longirostris Lucas
Crabes :	crabe nageur		Neptunus validus Herklots
Langoustes			Panulirus rissoni Panulirus regius de Brito Capello
Seiches			Sepia officinalis hierredda Rang Sepia bertheloti d'Orbigny

4. HISTORIQUE

La première tentative de pêche industrielle eut lieu en octobre 1912 à Douala par la "Württembergische Kamerun Gesellschaft" avec un "cotre 'Wirtemberg' gréé en dundee, ce voilier avait 24,68 m de long (81 pieds), 5,80 m de large (19 pieds) et calait, du pont principal à la quille, 4,26 m (14 pieds); il était muni d'un moteur de 55 HP (construit à Manchester); de l'arrière à l'avant on trouvait une cale à filets, la machine, un vivier de 2,70 m de profondeur, une cale à poisson, le poste d'équipage et le puits à chaîne; il y avait également un treuil à chalut" (1).

Une lettre du Dr. G. VÖHRINGER du 9 janvier 1913 répondant aux questions de la "Deutsche Seefischerei - Verein unter dem Allerhöchsten Protektorat seiner Majestät des Kaisers" nous apporte d'intéressantes précisions sur cette entreprise :

"Traduction :

1. Quel est le port d'attache du bâtiment ?
- Hambourg. Port de station : Douala.
2. Quels sont les ports fréquentés par ailleurs ?
- Victoria.
3. Où se fait l'approvisionnement en vivres, pétrole, glace, etc. ?
- Douala.
4. Quelles sont les croisières de pêche effectuées par le bâtiment ?
- Victoria, Fernando Po, Bibundi et au-delà, au nord comme au sud. Les croisières vont maintenant, après une mise au point complète du moteur, être reprises et prolongées.
5. Où ont-elles commencé et fini ?
- Point de départ et terminus : Douala.
6. Combien de temps demandaient-elles ?
- 3 à 5 jours.

(1) in Th. MONOD, ouvrage cité.

7. Où se trouvaient approximativement les lieux de pêche visités?
 - Essentiellement aux points cités.
8. Quelles quantités de poisson furent rapportées de chaque voyage ?
 - Très variables suivant les saisons. Jusqu'ici, poids maximum pêché en un jour : environ 500 livres.
9. De quels poissons se composait la pêche ?
 - Les espèces de poissons seront envoyées incessamment à la Direction allemande des Pêches maritimes à Hambourg et seront alors seulement déterminées.
10. Quel était le rapport de la pêche ?
 - Nous vendons le poisson aux Européens 75-80 Pf., aux indigènes 20-30 Pf. la livre.
11. De quelle façon conserve-t-on frais les poissons après la pêche ?
 - Nous utilisons, pour la conservation de la marée, de la glace dans la baie et en mer du sel.
12. Où, sous quelle forme et avec quels procédés de conservation, sont-ils livrés aux consommateurs et comment s'ensuivait leur utilisation ?
 - Les poissons sont en général vendus à Douala dans notre halle à poissons et le plus souvent frais (provenant de la baie), rarement salés ou fumés. Avec l'extension des croisières en mer, nous augmenterons le fumage.
13. Les poissons sont-ils vendus frais ou en partie salés ou fumés, et comment ?
 - Cf. n° 12.
14. Quelles sont les localités ravitaillées de la sorte ?
 - Douala seulement jusqu'à présent, sans avoir encore pu faire nos frais" (1).

Des avaries de machines et le coût élevé du charbon firent échouer cette entreprise.

(1) in Th. MONOD. Ouvrage cité.

Il faudra attendre 1951 pour que la pêche industrielle commence vraiment au Cameroun. Cette année-là, une pinasse est armée par l'administration et pêche uniquement dans les eaux du Wouri afin d'approvisionner les restaurants communautaires de Douala. Elle n'a pas d'équipement frigorifique, ni de glace et ses prises sont de l'ordre de 130 kg à 200 kg par jour.

Puis s'installe la Société des Pêcheurs de Souellaba qui utilise une vedette d'Arcachon avec container, filets fixes et barrages.

Elle possède à Douala un magasin de vente avec une chambre froide de 40 m³ et fait des expéditions vers Edéa, Eholowa, Mbalmayo, Yaoundé. En 1952, cette société expédie ainsi 44 112 kg de poisson (dont 39 686 à Yaoundé).

En 1952, les magasins témoins (fonctionnant en tant qu'organisme de vente sur le marché de la Municipalité de Douala) vendent 55 225 kg de poisson (les prises du chalutier de Monsieur OLIVIER et de la pêche de Monsieur DEVIZE sont comprises dans ce chiffre).

En 1953, la Société des Pêcheurs de Souellaba vend son installation à la SOCOPEREC (Société Coloniale de Pêche aux Requins) qui arme un chalutier.

D'autres sociétés privées s'installent à Douala : la SO.PE.CO.BA. (Société de Pêche Côtière à la Baleine) dès novembre 1952, la S.A.P.A.C. (Société Anonyme de Pêche, d'Armement et de Conservation) dès 1954, les Etablissements COTONNEC et Compagnie la même année, la Société CORNEILLET et Compagnie en 1960, remplacée depuis par la S.A.P.I. (Société Africaine de Pêche Industrielle) et la Société PE.CAM. (Pêcheries Camerounaises) en 1961. Enfin la dernière arrivée, en 1967, la S.I.PE.C. (Société Industrielle des Pêches du Cameroun) se cantonne pour le moment au poisson congelé.

Actuellement cinq sociétés ont leur siège social à Douala : COTONNEC, PECAM, SAPI, SIPEC et SOPECOBA et une à Victoria : MARTINEZ.

5. ETAT ACTUEL DE LA PECHE INDUSTRIELLE

5.1. Chalutiers utilisés

En décembre 1968, 21 chalutiers sont en service à Douala et 1 à Victoria.

L'équipage se compose, pour les plus petites de ces unités, d'une dizaine d'hommes camerounais dirigés par un patron de pêche européen (breton en général) et d'une quinzaine d'hommes africains, plus un capitaine et un chef mécanicien européens, pour les plus grandes.

Le premier bateau congélateur de la SIPEC utilise un personnel plus nombreux et, pour le moment, surtout espagnol.

5.1.1. Répartition des chalutiers (fin 1968)

COTONNEC	6	+ 1 en réparation
PECAM	5	+ 1 retenu au Nigéria
SOPECOBA	4	+ 1 en cours de remplacement
SAPI	4	
SIPEC	2	congélateurs
MARTINEZ	1	à Victoria
SERVICE DE L'ELEVAGE		1 en construction à Douala
T O T A L :	<u>22</u>	en service.

5.1.2. Caractéristiques des chalutiers utilisés en 1968

5.1.2.1. Etablissements COTONNEC et Compagnie

1 - KORRIGANE - Coque bois doublé

Jauge brute : 50,57 tonneaux (1)

Jauge nette : 3,97 tonneaux

Construit en 1949 à LOCMALO (Finistère)

Longueur : 16,70 m

Largeur : 4,95 m

Creux : 2,45 m

Moteur BAUDOUIN 72 ch

(1) 1 tonneau vaut 1,440 m³.

2 - MALVAOD - Coque bois doublé

Jauge brute : 36,51 tonneaux

Jauge nette : 1,05 tonneau

Construit en 1949 à GUILVINEC (Sud-Finistère)

Longueur : 15,84 m

Largeur : 5,58 m

Creux : 2,37 m

Puissance : 120 ch

3 - CHANTAL - LAURENCE - Coque bois doublé

Jauge brute : 29,59 tonneaux

Jauge nette : 5,35 tonneaux

Construit en 1953 à LANRIEC (Finistère)

Longueur : 15,72 m

Largeur : 4,86 m

Creux : 1,93 m

Moteur BAUDOUIN de 72 ch

4 - DAUPHIN VERT - Coque bois doublé cuivre

Jauge brute : 28,28 tonneaux

Jauge nette : 3,92 tonneaux

Construit en 1953 à LES SABLES D'OLONNE
(Vendée)

Longueur : 15,55 m

Largeur : 4,90 m

Creux : 2,08 m

Moteur BAUDOUIN de 120 ch

5 - JOSE-THIERRY - Coque bois doublé

Jauge brute : 41,13 tonneaux

Jauge nette : 3,97 tonneaux

Construit en 1954 à DOUARNENEZ (Sud-Finistère)

Longueur : 15,70 m

Largeur : 5,37 m

Creux : 2,37 m

Moteur BAUDOUIN de 160 ch

En 1968 ce chalutier était en réfection
à Douala.

6 - MIREILLE - Coque bois doublé cuivre

Jauge brute : 71,27 tonneaux

Jauge nette : 7,71 tonneaux

Construit en 1958 à GUILVINEC (Sud-Finistère)

Longueur : 15,04 m

Largeur : 4,72 m

Creux : 1,88 m

2 moteurs diesel jumelés BAUDOUIN de 150 ch

7 - ONCLE MILOU - Coque bois

Jauge brute : 47,44 tonneaux

Jauge nette : 13,12 tonneaux

Construit en 1959 à PONT L'ABBE (Sud-Finistère)

Longueur : 17,16 m

Largeur : 5,77 m

Creux : 2,55 m

2 moteurs diesel BAUDOUIN de 160 ch
et de 240 ch

5.1.2.2. Société des Pêcheries Camerounaises (PECAM)

1 - PERE FARO - Coque bois doublé

Jauge brute : 71,27 tonneaux

Jauge nette : 7,71 tonneaux

Construit en 1947 à LES SABLES D'OLONNE (Vendée)

Longueur : 18,63 m

Largeur : 6,56 m

Creux : 3,41 m

2 moteurs jumelés BAUDOUIN de 150 ch

2 - GINOUANE - Coque bois

Jauge brute : 97,16 tonneaux

Jauge nette : 12,99 tonneaux

Construit en 1948 à AURAY (Morbihan)

Longueur : 24,20 m

Largeur : 6,22 m

Creux : 3,21 m

Puissance: 330 ch

3 - DIDIER-DANIELLE - Coque bois

Jauge brute : 38,15 tonneaux

Jauge nette : 1,82 tonneau

Construit en 1954 à LECHLAGAT (Sud-Finistère)

Longueur : 16,12 m

Largeur : 5,64 m

Creux : 2,26 m

Puissance: 160 ch

4 - COAN-MEN-GWEN - Coque bois

Jauge brute : 64,04 tonneaux

Jauge nette : 17,70 tonneaux

Construit en 1956 à LECHLAGAT (Sud-Finistère)

Longueur : 18,39 m

Largeur : 6,07 m

Creux : 2,71

Moteur de 240 ch

5 - KENAVO - Chalutier construit au Cameroun et
arraisonné en janvier 1968 par les troupes
fédérales du Nigéria. En octobre 1968 ce ba-
teau était toujours au Nigéria.

6 - PERSEVERANT - Coque acier

Construit en 1959 - 2 compresseurs et
2 viviers

Puissance : 330 ch

Ce bateau devait entrer en service en octobre 1968.

5.1.2.3. Société de Pêche Côtière à la Baleine
(SOPECOBA)

1 - ARGO - Coque acier

Jauge brute : 89,88 tonnes

Jauge nette : 14,83 tonnes

Construit en 1936 à DIEPPE (Seine-Maritime)

Longueur : 25,15 m

Largeur : 6,00 m

Creux : 2,34 m

Moteur SULZER de 300 ch

2 - ORANGA - Coque acier

Jauge brute : 108 tonnes

Jauge nette : 54 tonnes

Construit en 1948 à LEMWARDEN (Allemagne)

Longueur : 28,80 m

Largeur : 6,62 m

Creux : 3,25 m

Moteur de 310 ch

3 - MYANGA - Coque acier

Jauge brute : 121,29 tonnes

Jauge nette : 29,02 tonnes

Construit en 1948 à HEMIKSEN (Belgique)

Longueur : 27,38 m

Largeur : 6,15 m

Creux : 3,0 m

Puissance: 375 ch

4 - MALIMBA - Coque acier

Jauge brute : 84,15 tonneaux

Jauge nette : 21,32 tonneaux

Construit en 1954 à LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Longueur : 22,20 m

Largeur : 5,52 m

Creux : 2,49 m

Moteur de 300 ch

5 - CORAL BANK - Coque acier

Jauge brute : 433,80 tonneaux

Jauge nette : 152,35 tonneaux

Construit en 1960 à GDANSK (Pologne)

Longueur : 44,80 m

Largeur : 8,32 m

Creux : 4,02 m

Puissance: 1 370 ch

Ce chalutier devait être envoyé en France en octobre 1968 pour être remplacé par une unité de 30 m de longueur.

5.1.2.4. Société Africaine de Pêche Industrielle (SAPI)

1 - CATALAN - Coque acier

Jauge brute : 209,90 tonneaux

Jauge nette : 47,42 tonneaux

Construit en 1948 à BATH

Longueur : 33,12 m

Largeur : 6,87 m

Creux : 3,35 m

2 - KERGROISE - Coque acier

Jauge brute : 135,65 tonnes

Jauge nette : 42,51 tonnes

Construit en 1957 à LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Longueur : 27,53 m

Largeur : 6,50 m

Creux : 3,74 m

Puissance : 400 ch

3 - IRIS

Jauge brute : 190 tonnes

Puissance : 400 ch

4 - Un nouveau chalutier de 32 à 33 m était prévu pour la fin de l'année 1968.

Puissance : 600 ch

5.1.2.5. Société industrielle des Pêches du Cameroun
(SIPEC)

1 - PAMBRE - Coque acier

Chalutier-congélateur

Jauge brute : 523,43 tonnes

Jauge nette : 218,43 tonnes

Construit en 1961 à VIGO AUX ARTILLEROS
(Espagne)

Longueur : 50,68 m

Largeur : 8,52 m

Creux : 4,80 m

Moteurs diesel : moteur principal de 1320 ch
moteurs auxiliaires de 220 ch
220 ch
110 ch
et 40 ch

Ce bateau est équipé :
d' un poste radio B.H.F.,
d' un poste radio H.F.,
d' un poste émetteur ondes courtes,
de la radio-téléphonie,
d' un radar,
d' un radiogoniomètre,
de deux sondeurs à poissons,
de treuils de pêche
et de chaluts de 44 mètres d'ouverture.

2 - MARIE-THERESE - Coque acier

Crevettier-chalutier-congélateur
Construit aux Pays-Bas

Longueur : 40 m

Moteurs : principal de 600 ch et
2 auxiliaires de 50 ch

Capacité de cale : 150 tonnes

Installation de cuisson et de calibrage des
crevettes

Machine à nettoyer le poisson

Ce bateau devait entrer en service en octobre 1968.

5.1.2.6. Monsieur MARTINEZ à VICTORIA

1 - Chalutier - Coque en bois

Longueur : 16 m

Puissance : 90 ch

En novembre 1968, le moteur était en panne
et devait être remplacé.

5.1.2.7. Secrétariat d'Etat à l'Elevage (Sous-Secteur des Pêches Maritimes)

Bateaux utilisés pour la démonstration :

1 - PERLES DES VAGUES - Chalutier avec coque en bois

Jauge brute : 17,92 tonneaux

Jauge nette : 2,79 tonneaux

Construit en 1949 à LES SABLES D'OLONNE
(Vendée)

Longueur : 12,95 m

Largeur : 4,35 m

Creux : 1,70 m

Puissance : 120 ch

En panne en octobre 1968, il sera remplacé
par une unité en construction à Douala.

2 - BAKO MBONGO - Pinasse avec coque en bois

Jauge brute : 2 tonneaux

Construite au Cameroun

Longueur : 6 m

Largeur : 2,25 m

Creux : 0,70 m

Puissance : 18 ch

En panne en octobre 1968.

5.2. Evolution de la pêche industrielle

Le tonnage de la pêche industrielle est d'environ 12 085 tonnes en 1968.

L'augmentation de la production depuis 1951, n'a pas été régulière et a suivi sensiblement celle du nombre de chalutiers, avec cependant une augmentation de la productivité par chalutier au cours des années. Cf. tableau V et graphique VI.

Tableau V

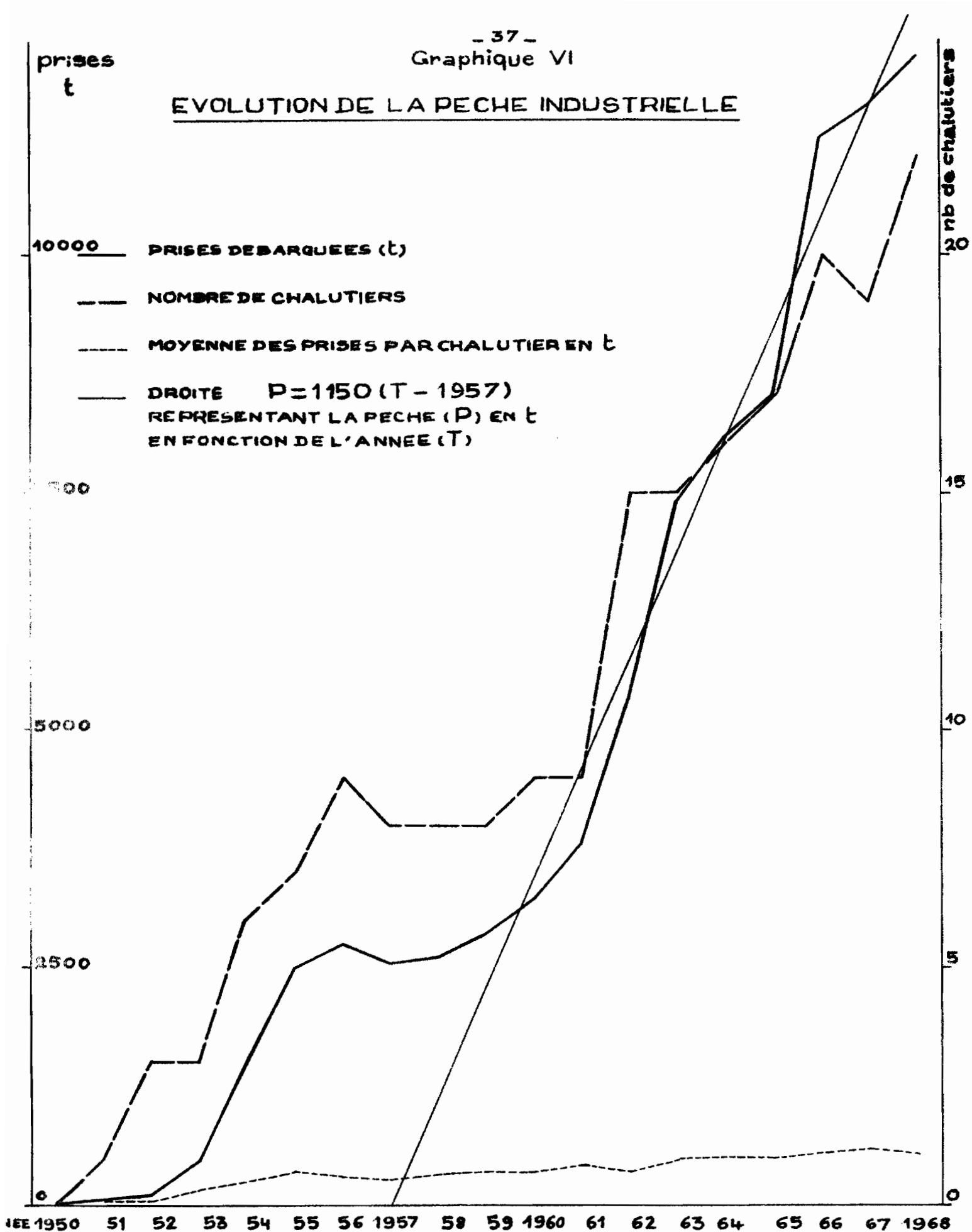
TONNAGES ET CHALUTIERS UTILISES

! A n n é e !	! Chalutiers utilisés fin décembre !	! Prises débarquées en tonnes !	! Moyenne par chalutier ^(t) !
! 1951 !	! 1 !	! 60 !	! 60 !
! 1952 !	! 3 !	! 120 !	! 40 !
! 1953 !	! 3 !	! 480 !	! 160 !
! 1954 !	! 6 !	! 1 500 !	! 250 !
! 1955 !	! 7 !	! 2 500 !	! 357 !
! 1956 !	! 9 !	! 2 750 !	! 306 !
! 1957 !	! 8 !	! 2 553 !	! 284 !
! 1958 !	! 8 !	! 2 610 !	! 326 !
! 1959 !	! 8 !	! 2 860 !	! 357 !
! 1960 !	! 9 !	! 3 220 !	! 358 !
! 1961 !	! 9 !	! 3 819 !	! 424 !
! 1962 !	! 15 !	! 5 335 !	! 356 !
! 1963 !	! 15 !	! 7 436 !	! 496 !
! 1964 !	! 16 !	! 8 077 !	! 505 !
! 1965 !	! 17 !	! 8 515 !	! 501 !
! 1966 !	! 20 !	! 11 239 !	! 562 !
! 1967 !	! 19 !	! 11 558 !	! 608 !
! 1968 !	! 22 !	! 12 085 (1) !	! 549 !

(1) Estimation.

Sources : diverses. Les chiffres qui semblaient les plus récents ont été retenus.

EVOLUTION DE LA PECHE INDUSTRIELLE



La pêche a augmenté rapidement jusqu'en 1955 (2 500 tonnes), puis est restée presque stationnaire jusqu'en 1959, pour ensuite progresser presque linéairement jusqu'à présent (environ 12 085 tonnes en 1968).

Depuis 1959 la production annuelle (P), en tonnes, est une fonction linéaire du temps (T), en années, de la forme :

$$P = 1\,150 (T - 1957)$$

Ce qui donne une production de :

11 500 tonnes en 1967,

14 950 tonnes en 1970,

20 700 tonnes en 1975,

26 450 tonnes en 1980 et

15 525 tonnes pour l'année budgétaire 1er juillet 1970-
30 juin 1971 (fin du second plan quinquennal).

5.2.1. Production annuelle moyenne d'un chalutier

Celle-ci progresse régulièrement et se situe entre 500 et 600 tonnes par an, depuis 6 ans.

Il faut cependant remarquer que les moyennes calculées ne donnent qu'un ordre de grandeur car le nombre de chalutiers en service varie au cours de l'année et les calculs ont été faits à partir du nombre de chalutiers utilisés à la fin de décembre.

Cette augmentation de la productivité par chalutier s'explique, car la taille et la puissance des chalutiers augmentent ainsi que les temps de pêche. De plus, certains gros chalutiers vont pêcher plus loin des côtes du Cameroun.

5.3. Moyens et lieux de pêche

Les petits chalutiers, contrairement aux grands, n'ont pas de cale réfrigérée; le poisson est conservé sous glace en cale isotherme.

L'ouverture des chaluts varie de 13 à 44 m et le maillage de 25 à 43 mm.

Les chalutiers pêchant le long des côtes ont une ouverture de chalut et des mailles plus petites que celles des unités pêchant vers le Gabon ou le Nigéria.

Les petits chalutiers de bois pêchent le long des côtes avant 30 mètres de fond, le poisson étant surtout situé entre 0 et 5 mètres et dans les estuaires.

Les meilleurs lieux de pêche du Cameroun sont situés, entre le Nyong et la Sanaga, dans les baies de Victoria et de Bibundi et à l'embouchure du Rio del Rey.

Les côtes du Nigéria ainsi que les eaux du Cameroun, de Cross River à Rio del Rey (régions les plus poissonneuses du Cameroun), sont actuellement interdites par les autorités fédérales des deux pays.

Théoriquement, la pêche est également interdite dans les estuaires des fleuves (note de la Marine Marchande).

Les chalutiers les plus grands pêchent au large du Gabon et au delà (marées de 10 à 12 jours et même 22 jours pour le bateau congélateur de la SIPEC) et autrefois au large des côtes du Nigéria (marées de 5 à 7 jours).

5.4. Répartition des prises par catégories commerciales

A partir des chiffres de la Société COTONNEC et Compagnie.

Les chalutiers de cette société font des marées de 5 jours le long des côtes du Cameroun et autrefois du Nigéria. Cf. tableau VII et graphique VIII.

Tableau VII

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC

1 9 6 1	Juin		Juillet		Août		Septembre	
	kg	%	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	53 051	47,36	43 989	34,50	62 474	36,82	58 136	51,46
Petits Bars	29 438	26,28	43 559	34,16	65 690	38,72	75 806	41,02
Bossus (1)								
Mâchoirons	4 784	4,27	5 613	4,40	6 573	3,87	10 209	5,52
Capitaines	4 579	4,09	10 816	8,48	8 726	5,14	9 795	5,30
Soles	6 836	6,10	5 126	4,02	8 860	5,22	8 520	4,61
Gros Bars			7	0,01			558	0,30
Bars	697	0,62	2 204	1,73	2 848	1,68	4 303	2,33
Raies	1 343	1,20	878	0,69	2 704	1,60	2 128	1,15
Disques	480	0,43	4 313	3,38	532	0,32	3 740	2,02
Ombrines	3 444	3,08	1 716	1,35	1 396	0,82	325	0,18
Gros	76	0,07	174	0,14	209	0,12	158	0,09
Dorades	78	0,07	160	0,12	100	0,06	25	0,01
Requins	556	0,50	849	0,66	598	0,35	535	0,29
Brochets	17	0,02	51	0,04	452	0,27	790	0,43
Congres							112	0,06
Divers (2)	2 128	1,90	2 930	2,30	2 504	1,48	4 103	2,22
Belons								
Crevettes	4 407	3,93	4 767	3,74	5 790	3,41	4 623	2,50
Crabes	58	0,05	215	0,17	193	0,11	658	0,36
Langoustes	4	0,00	77	0,06	2	0,00	159	0,08
Seiches	39	0,03	60	0,05	13	0,01	128	0,07
T O T A L	112 015	100,00	127 504	100,00	169 664	100,00	184 811	100,00
Nombre de marées (3)	18		21		22		22	
Moyenne des prises par marées (kg)	6 223		6 072		7 712		8 400	

(1) Les bossus sont comptés à part uniquement en 1968 et semblent comptés avec les petits bars auparavant.

(2) Comprenant les belons, sauf en 1968.

(3) Effectuées par 5 chalutiers jusqu'en décembre 1962 compris, puis par 6 pour le reste du temps.

.../...

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Octobre		Novembre		Décembre	
1 9 6 1	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	59 791	33,60	66 645	32,73	77 048	37,77
Petits Bars	71 508	40,18	86 766	42,61	75 534	37,02
Bossus						
Mâchoirons	9 828	5,52	8 399	4,12	7 785	3,82
Capitaines	8 554	4,81	10 747	5,28	10 140	4,97
Soles	10 192	5,73	8 464	4,16	8 993	4,41
Gros Bars	20	0,01	34	0,02	9	0,00
Bars	2 195	1,23	3 197	1,57	2 650	1,30
Raies	1 748	0,98	2 688	1,32	2 621	1,28
Disques	398	0,22	2 424	1,19	4 365	2,14
Ombrines	775	0,44	1 100	0,54	3 975	1,95
Gros	250	0,14	496	0,24	424	0,21
Dorades	210	0,12	150	0,07	216	0,11
Requins	345	0,19	930	0,46	937	0,44
Brochets	3 355	1,89	4 899	2,41	3 800	1,86
Congres	412	0,23	515	0,25	86	0,04
Divers	3 555	2,00	3 182	1,56	3 490	1,71
Belons						
Crevettes	3 986	2,24	2 417	1,19	1 516	0,74
Crabes	498	0,28	461	0,22	319	0,16
Langoustes	34	0,02	56	0,03	93	0,05
Seiches	295	0,17	71	0,03	44	0,02
T O T A L	177 949	100,00	203 641	100,00	204 015	100,00
Nombre de marées	22		21		20	
Moyenne des prises par marée (kg)	8 089		9 697		10 201	

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Janvier		Février		Mars		Avril	
1 9 6 2	kg	%	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	68 275	36,61	63 314	40,35	58 611	39,09	69 562	42,59
Petits Bars	63 978	34,31	46 001	29,32	43 046	28,71	45 788	28,03
Bossus								
Mâchoirons	11 205	6,01	11 012	7,02	9 334	6,22	11 839	7,25
Capitaines	11 327	6,07	9 252	5,90	10 895	7,28	9 990	6,12
Soles	5 822	3,12	6 110	3,89	6 278	4,19	8 280	5,07
Gros Bars	67	0,04	110	0,07	74	0,05	7	0,00
Bars	3 726	2,00	1 205	0,77	1 609	1,07	1 292	0,79
Raies	2 045	1,10	2 881	1,84	3 131	2,09	3 794	2,32
Disques	7 655	4,11	8 700	5,54	6 513	4,34	5 260	3,22
Ombrines	4 350	2,33	2 600	1,66	3 434	2,29	663	0,40
Gros	533	0,29	326	0,21	197	0,13	104	0,06
Dorades	625	0,34	200	0,13	200	0,13	25	0,01
Requins	441	0,24	982	0,62	716	0,48	208	0,13
Brochets	1 167	0,63	201	0,13	185	0,12	136	0,08
Congres	59	0,03						
Divers	3 702	1,98	3 179	2,03	3 545	2,36	2 396	1,47
Belons								
Crevettes	995	0,53	624	0,38	1 872	1,25	3 686	2,26
Crabes	308	0,16	178	0,11	204	0,14	256	0,16
Langoustes	169	0,09	35	0,02	80	0,05	45	0,03
Seiches	19	0,01	2	0,00	8	0,01	15	0,01
T O T A L	186 468	100,00	156 912	100,00	149 932	100,00	163 346	100,00
Nombre de marées	23		20		22		21	
Moyenne des prises par marée (kg)	8 107		7 846		6 815		7 778	

.../...

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Mai		Juin		Juillet		Août	
1 9 6 2	kg	%	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	72 682	43,93	58 659	40,43	57 037	41,97	83 255	52,16
Petits Bars	42 430	25,65	44 471	30,65	35 560	26,17	34 455	21,59
Bossus								
Machoirons	11 441	6,92	7 939	5,47	7 593	5,59	10 909	6,83
Capitaines	10 052	6,08	9 383	6,47	8 205	6,04	3 575	2,24
Soles	6 859	4,15	7 862	5,42	8 482	6,24	6 578	4,12
Gros Bars			28	0,02	4	0,00	0	
Bars	1 198	0,72	2 034	1,40	1 685	1,24	2 439	1,53
Raies	4 379	2,65	3 195	2,20	4 175	3,07	8 036	5,03
Disques	5 705	3,45	1 272	0,88	555	0,41	447	0,28
Ombrines	1 256	0,76	891	0,61	1 203	0,89	475	0,30
Gros	175	0,10	97	0,07	189	0,14	102	0,06
Dorades	575	0,35	477	0,33	887	0,65	250	0,16
Requins	939	0,57	364	0,25	753	0,55	1 095	0,69
Brochets	93	0,05	33	0,02	22	0,02	33	0,02
Congres								
Divers	3 117	1,88	3 034	2,09	2 858	2,10	2 516	1,58
Belons								
Crevettes	4 007	2,42	4 471	3,08	5 775	4,25	5 083	3,18
Crabes	242	0,15	244	0,17	302	0,22	179	0,11
Langoustes	224	0,13	44	0,03	34	0,03	27	0,02
Seiches	68	0,04	602	0,41	565	0,42	166	0,10
T O T A L	165 442	100,00	145 100	100,00	135 884	100,00	159 620	100,00
Nombre de marées	22		22		22		22	
Moyenne des prises par marée (kg)	7 520		6 595		6 177		7 255	

.../...

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 9 6 2	kg	%	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	79 225	44,20	72 714	42,69	72 612	42,65	89 485	40,10
Petits Bars	51 290	28,61	45 953	26,98	42 416	24,92	64 720	29,00
Bossus								
Mâchoirons	8 197	4,57	9 866	5,79	14 786	8,69	14 017	6,28
Capitaines	6 322	3,53	5 030	2,95	4 607	2,71	8 603	3,86
Soles	7 641	4,26	9 160	5,38	7 549	4,43	10 404	4,66
Gros Bars	67	0,04	158	0,09	124	0,07	37	0,02
Bars	4 281	2,39	3 170	1,86	2 852	1,68	5 320	2,38
Raies	6 333	3,53	7 000	4,11	10 599	6,23	10 982	4,92
Disques	466	0,26	566	0,33	850	0,50	5 223	2,34
Ombrines	1 675	0,94	2 887	1,70	1 060	0,62	1 330	0,60
Gros	609	0,34	838	0,49	603	0,35	723	0,32
Dorades	418	0,23	510	0,30	129	0,08	112	0,05
Requins	1 293	0,72	852	0,50	726	0,43	1 183	0,53
Brochets	414	0,23	2 963	1,74	4 040	2,37	3 867	1,73
Congres	175	0,10	125	0,07	25	0,01	547	0,25
Divers	6 582	3,67	4 462	2,62	3 501	2,06	3 025	1,36
Belons								
Crevettes	3 606	2,01	3 652	2,15	3 008	1,77	2 720	1,22
Crabes	480	0,27	330	0,20	205	0,12	342	0,15
Langoustes	164	0,09	75	0,05	364	0,21	224	0,10
Seiches	12	0,01	31	0,00	178	0,10	297	0,13
T O T A L	179 250	100,00	170 314	100,00	170 234	100,00	223 161	100,00
Nombre de marées	21		23		21		22	
Moyenne des prises par marée (kg)	8 236		7 405		8 106		10 144	

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Janvier		Février		Mars	
1 9 6 3	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	97 721	47,09	70 153	43,87	71 312	37,74
Petits Bars	55 148	26,57	45 875	28,68	44 757	23,69
Bossus						
Mâchoirons	17 102	8,24	8 820	5,51	11 542	6,11
Capitaines	6 656	3,21	7 644	4,78	15 645	8,28
Soles	8 223	3,96	7 611	4,76	6 774	3,58
Gros Bars	39	0,02	20	0,01	0	0,00
Bars	2 528	1,22	2 385	1,49	3 880	2,05
Raies	7 328	3,53	3 534	2,21	6 448	3,41
Disques	2 962	1,43	5 845	3,66	19 538	10,34
Ombrines	1 052	0,51	1 550	0,97	1 864	0,99
Gros	402	0,19	322	0,20	387	0,20
Dorades	50	0,02	378	0,24	200	0,10
Requins	1 266	0,61	1 490	0,93	882	0,47
Brochets	1 668	0,80	312	0,20	238	0,13
Congres	160	0,08	150	0,09	125	0,07
Divers	2 850	1,37	2 674	1,67	4 123	2,18
Belons						
Crevettes	1 778	0,86	738	0,46	750	0,40
Crabes	220	0,10	193	0,12	132	0,07
Langoustes	77	0,04	189	0,12	337	0,18
Seiches	311	0,15	45	0,03	17	0,01
T O T A L	207 541	100,00	159 928	100,00	188 951	100,00
Nombre de marées	22		20		22	
Moyenne des prises par marée (kg)	9 434		7 996		8 589	

.../...

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite)

	Avril		Mai		Juin	
1 9 6 3	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	74 215	42,85	61 788	43,91	53 816	42,89
Petits Bars	44 771	25,85	33 202	23,60	34 686	27,64
Bossus						
Mâchoirons	13 884	8,02	10 830	7,70	9 915	7,90
Capitaines	11 668	6,74	5 894	4,19	4 899	3,90
Soles	7 661	4,42	7 897	5,61	6 610	5,27
Gros Bars	52	0,03	129	0,09	197	0,15
Bars	2 660	1,54	1 826	1,30	1 201	0,96
Raies	5 725	3,31	5 229	3,72	4 011	3,20
Disques	4 804	2,77	1 650	1,17	315	0,25
Ombrines	1 125	0,65	3 600	2,55	525	0,42
Gros	385	0,22	398	0,28	335	0,27
Dorades	25	0,01	684	0,48	70	0,06
Requins	350	0,20	420	0,30	248	0,20
Brochets	321	0,18	208	0,15	68	0,05
Congres	125	0,07	200	0,14	22	0,02
Divers	3 309	1,91	3 809	2,71	4 348	3,46
Belons						
Crevettes	1 811	1,05	2 767	1,97	3 541	2,82
Crabes	264	0,15	84	0,06	80	0,06
Langoustes	32	0,02	27	0,02		
Seiches	13	0,01	68	0,05	591	0,47
T O T A L	173 200	100,00	140 710	100,00	125 478	100,00
Nombre de marées	22		22		17	
Moyenne des prises par marée (kg)	7 873		6 396		7 381	

.../...

REPARTITION DES PRISES DES CHALUTIERS DE COTONNEC (suite et fin)

	Janvier		Avril		Juillet		Septembre	
1 9 6 8	kg	%	kg	%	kg	%	kg	%
Friture	116 636	38,99	86 213	32,80	23 493	40,24	103 115	45,61
Petits Bars	77 896	26,04	69 379	26,40	10 402	17,82	36 856	16,30
Bossus	18 605	6,22	17 134	6,52	10 186	17,45	31 595	13,97
Mâchoirons	21 670	7,24	15 670	5,96	3 096	5,30	15 197	6,72
Capitaines	10 606	3,55	21 825	8,30	2 320	3,97	2 973	1,31
Soles	10 274	3,43	8 637	3,29	1 460	2,50	10 510	4,65
Gros Bars								
Bars	7 629	2,55	7 179	2,73	2 211	3,79	4 435	1,96
Raies	6 498	2,17	8 066	3,07	602	1,03	6 334	2,80
Disques	5 675	1,90	9 190	3,50	190	0,33	1 187	0,52
Ombrines	8 280	2,77	3 635	1,38	800	1,37	1 825	0,81
Gros	5 041	1,69	3 213	1,22	942	1,61	3 449	1,52
Dorades	2 617	0,88	2 173	0,83	845	1,45	1 370	0,61
Requins	1 534	0,51	1 854	0,71	275	0,47	580	0,26
Brochets	828	0,28	296	0,11	54	0,09	238	0,10
Congres	255	0,09	37	0,01	90	0,15	152	0,07
Divers	3 205	1,07	3 632	1,38	774	1,33	2 374	1,05
Belons	40	0,01	250	0,10	260	0,45	405	0,18
Crevettes	957	0,32	3 506	1,33	345	0,59	2 771	1,23
Crabes	695	0,23	791	0,30	30	0,05	456	0,21
Langoustes	31	0,01	76	0,03	7	0,01		
Seiches	138	0,05	87	0,03			265	0,12
T O T A L	299 110	100,00	262 843	100,00	58 382	100,00	226 087	100,00
Nombre de marées	27		26		27		25	
Moyenne des prises par marée (kg)	11 078		10 109		9 957		9 043	

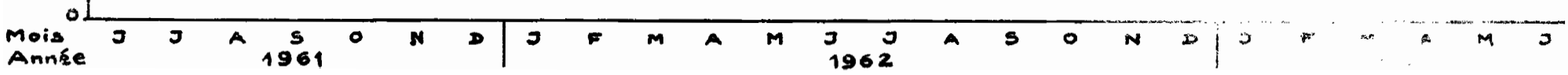
(1) Seule la répartition de 58 382 kg de prises (sur les 268 855 kg débarqués en juillet) est connue.

% DES PRISES TOTALES

**FRITURE
+
PETITS BARS**

FRITURE

PETITS BARS



La plus grande partie des prises est constituée de petits poissons, friture (31 à 52 % du total) puis de petits bars et de bossus (ensemble : 22 à 43 % du total, dont 6 à 17 % de bossus).

Puis viennent les mâchoirons (4 à 9 %), les capitaines de petite taille (1 à 8 %), les soles, les gros bars, les raies, les disques, etc...

Pour ces espèces il n'est pas possible de décrire des cycles précis d'abondance et de rareté au cours de l'année.

Au cours de l'année, la moyenne mensuelle des prises par marée diminue en saison des pluies (minimum en juillet) et augmente en saison sèche (maximum en décembre). Cf. graphique IX.

5.5. Pourcentage de "faux poissons"

D'après CROSNIER une grande partie des prises ne serait pas commercialisable. Cependant les directeurs et gérants des sociétés de pêche de Douala estiment à moins de 10 % et certains à moins de 5 % le pourcentage des prises rejetées à la mer (c'est le cas de *Ilisha africana* Bloch ou fausse sardinelle et de *Otoperca auritata* ou pironneau).

M. MARTINEZ, à Victoria, estime à 15 % le rejet composé surtout de petits crabes.

Mais beaucoup de prises sont de petite taille et se vendent bon marché sous le nom de friture.

Actuellement, pratiquement tout poisson trouve acheteur car le marché, y compris dans les grandes villes, n'est pas saturé.

5.6. Conservation par la glace

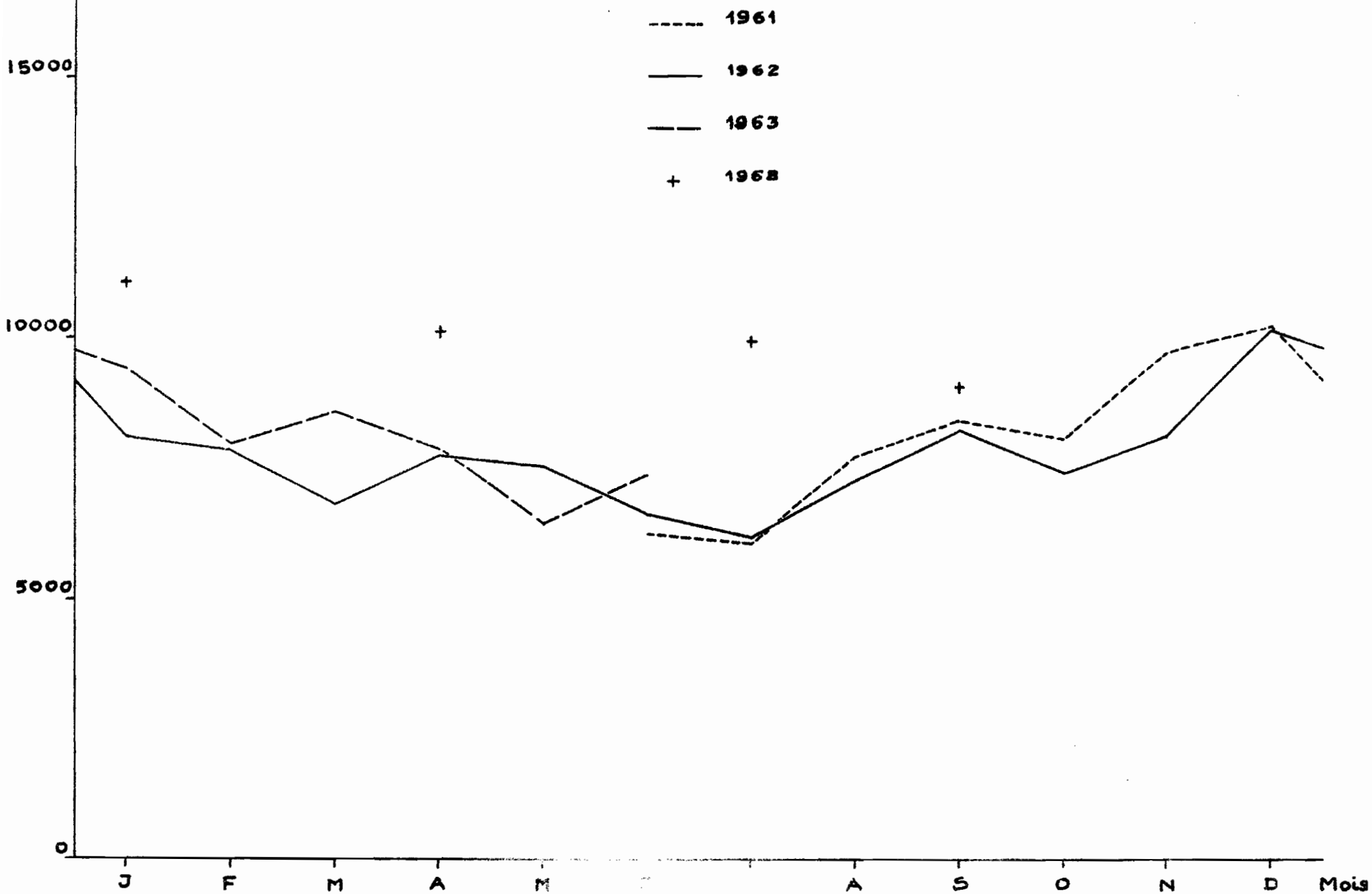
Sauf pour les bateaux congélateurs, la conservation se fait en embarquant de la glace concassée.

En mer, le poisson n'est pratiquement pas trié, sauf quelques "faux poissons" rejetés à l'eau, quelques crustacés et belles pièces mis à part. Le reste est mis en glace, toutes les espèces étant mélangées.

Graphique IX

kg par marée

MOYENNES MENSUELLES DES PRISES PAR MAREE (COTONNEC)



Certains gros chalutiers ont des compresseurs, les autres possèdent uniquement des cales isolées.

Un chalutier de 25 tonnes embarque environ 35 tonnes de glace (soit un coefficient de glace de 1,4). La glace est fabriquée et fournie pour les Brasseries du Cameroun qui l'apportent avec leurs camions au port où elle est embarquée grâce à un déversement par goulotte, variable suivant la marée. Cf. tableau X.

Pendant de longues années, l'approvisionnement en glace fut insuffisant et surtout ne concordait pas dans le temps avec les besoins des chalutiers à quai.

Depuis un an, l'usine à glace fournit suffisamment les pêcheries et peut stocker un jour de production. Les Brasseries du Cameroun demandent aux sociétés de pêche d'étaler les arrivages des chalutiers pour régulariser les besoins en glace.

Le chargement des camions aux Brasseries dure 1h30 mn car la glace doit être concassée. 3 à 4 camions servent uniquement à la livraison de la glace aux sociétés de pêche.

A Douala, la glace achetée par les pêcheries représente, depuis 1955, 67 à 80 % de la production totale et semble se stabiliser, ces dernières années, aux 3/4 de la production.

Depuis 1960, le prix de la glace pour les pêcheries est de 3 F CFA le kg livré au port (c'est le même prix qu'à Dakar et qu'à Abidjan). Certaines sociétés de pêche estiment qu'entre les Brasseries et le port 20 % de la glace a disparu; de plus cette glace concassée est fondante et non réfrigérée.

Les sociétés de pêche souhaiteraient de la glace en paillettes réfrigérée.

Les Brasseries du Cameroun avaient un projet de construction d'usine à glace en paillettes sur le port, mais ce projet semble actuellement mis en veilleuse.

La brasserie concurrente, GUINNESS, qui s'établit à Douala-Bassa proposerait de fournir aux pêcheries de la glace en paillettes contenant un bactéricide.

Tableau X

PRODUCTION DE GLACE DES BRASSERIES DU CAMEROUN

	D O U A L A			Y A O U N D E			G A R O U A
Année	Total	Utilisée par les pêcheries		Total	Utilisée par les pêcheries		Total
	(tonnes)	tonnes	% du total	(tonnes)	tonnes	% du total	(tonnes)
1953	2 205	379	17,2				
1954	3 385	1 892	55,9				
1955	5 555	4 136	74,5				
1956	6 656	5 080	76,3				
1957	7 187	5 157	71,8				
1958	7 419	5 040	67,9				
1959	8 663	5 777	66,7				
1960	8 289	5 631	67,9	262			
1961	10 538	8 258	78,4	415			
1962	14 142	11 297	79,9	616			
1963	17 090	13 248	77,5	768			
1964	17 680	14 199	80,3	685	335	48,9	
1965	19 865	15 114	76,1	809	351	43,4	
1966	23 316	17 941	76,9	859	299	34,8	27 (3)
1967	22 055	16 134	73,2	1 083	371	34,3	132
(1) 1968	24 500	18 000	73,5	1 200	450	37,5	130
(2) 1975		45 000					

(1) Estimations.

(2) Projet.

(3) En 3 mois seulement.

Source : Brasseries du Cameroun.

Enfin la société "la Crevette du Cameroun", à laquelle participe la SOPECOPA, installera une usine à glace en paillettes (20 tonnes par jour avec possibilité de doubler la production grâce à une seconde génératrice) pour ses propres besoins.

Pour le stockage sur le bateau, le transport et la conservation en caisse, les pêcheries utilisent de 1,3 à 2,2 kg de glace par kg de poisson. Cf. tableau XI.

5.7. Déchargement et vente du poisson

Le déchargement manuel a lieu au port, à un rythme de 1,5 à 3 tonnes par heure. Les prises sont aussitôt triées dans les hangars des pêcheries sur des étals en ciment ou en bois et mis dans des caissettes en plastique fabriquées en France. Celles-ci ont depuis 2 ans totalement remplacé les caisses de bois du Cameroun.

La SOPECOPA fut la première à utiliser des caisses en plastique de différents modèles.

Les caisses de 15 et 30 kg sont plus cassables que celles de 20 kg qui ont une section carrée et qui sont de plus en plus utilisées par toutes les sociétés de pêche de Douala.

Les caisses de bois coûtaient 200 F CFA pièce et faisaient en moyenne 8 rotations, ce qui permettait un étalement des frais de remplacement. Les caisses en plastique de 30 kg valent 3 000 à 4 000 F, ce qui a demandé un gros investissement au départ et l'on ne connaît pas encore leur durée moyenne d'utilisation.

Certaines sociétés pensent que les caisses en aluminium seraient encore plus intéressantes. Par exemple les Pêcheries Gabonaises (PEGAB), à Port-Gentil, en utilisent depuis 1960 et les mêmes caisses sont toujours en service.

Il pourrait être envisagé de fabriquer ces caisses en aluminium au Cameroun.

Après le triage et le pesage, le poisson est immédiatement vendu : en partie au port et en partie sur les marchés de Douala.

Les camions des sociétés de pêche apportent tôt le matin (vers six heures) les caisses sur les marchés de New-Bell Lagos,

Tableau XI

COEFFICIENT DE GLACE

Tonnes de glace utilisée par tonne de poisson

! A n n é e !	! Glace utilisée ! ! à Douala ! ! (t) !	! Production de ! ! poisson ! ! (t) !	! Tonnes de glace ! ! utilisée par ! ! tonne de poisson !
! 1951 !	!	! 60 !	!
! 1952 !	!	! 120 !	!
! 1953 !	! 379 !	! 480 !	! 0,8 !
! 1954 !	! 1 892 !	! 1 500 !	! 1,3 !
! 1955 !	! 4 136 !	! 2 500 !	! 1,7 !
! 1956 !	! 5 080 !	! 2 750 !	! 1,8 !
! 1957 !	! 5 157 !	! 2 553 !	! 2,0 !
! 1958 !	! 5 040 !	! 2 610 !	! 1,9 !
! 1959 !	! 5 777 !	! 22. 860 !	! 2,0 !
! 1960 !	! 5 631 !	! 3 220 !	! 1,7 !
! 1961 !	! 8 258 !	! 3 819 !	! 2,2 !
! 1962 !	! 11 297 !	! 5 335 !	! 2,1 !
! 1963 !	! 13 248 !	! 7 436 !	! 1,8 !
! 1964 !	! 14 199 !	! 8 077 !	! 1,8 !
! 1965 !	! 15 114 !	! 8 515 !	! 1,8 !
! 1966 !	! 17 941 !	! 11 239 !	! 1,6 !
! 1967 !	! 16 134 !	! 11 558 !	! 1,4 !
! 1968 (1) !	! 18 000 !	! 11 975 !	! 1,5 !
!	!	!	!
! 1975 (2) !	! 45 000 !	! 30 000 !	! 1,5 !
!	!	!	!

(1) Estimations.

(2) Prévisions.

de New-Bell Kassalafam, de Deïdo et de Besséké. Là, les caisses sont vendues à des revendeurs qui, à leur tour, vendent au détail jusqu'à une heure de l'après midi.

Les invendus ainsi que certains poissons (comme les raies, les requins) sont fumés sur les marchés et vendus sous cette forme.

Au détail, la vente se fait au poids mais aussi au tas, à prix fixe. Sur les marchés le poisson est sorti de la glace, lavé avec de l'eau qui n'est pas toujours propre, puis exposé sur des étals parfois en plein soleil.

S'il y a pléthore de poisson le même jour, les sociétés de pêche en stockent une partie dans leurs chambres froides pour essayer de ne pas faire baisser les prix. De même une partie du poisson est stockée en vue de charger un wagon pour l'expédition à Yaoundé.

Depuis 1967, les pêcheries n'utilisent plus de chambre froide auprès des Brasseries du Cameroun à Douala.

A Yaoundé, les pêcheries louent 300 m³ de chambre froide aux Brasseries du Cameroun. Le wagon chargé de poissons arrive aux Brasseries. Le poisson est reglacé avec de la glace concassée (achetée 5 F CFA le kg aux Brasseries) avant d'être stocké dans les chambres froides. En effet, la glace qui recouvrait le poisson a, en grande partie, fondue au cours du long voyage dans le wagon ordinaire, non isolé. Le poisson reste souvent plus de 12 heures entre le chargement à Douala et le déchargement à Yaoundé ou M'bal-mayo.

La SIPEC utilise, pour le poisson congelé, un wagon isotherme fabriqué par la Régie des Chemins de Fer du Cameroun et prévoit d'en faire fabriquer un second.

5.8 Distribution du poisson dans le pays

Ces dernières années la distribution était la suivante :
52 à 60 % vendus à Douala, 35 à 40 % expédiés sur Yaoundé, 4 à 5 % vendus à Nkongsamba et le reste ailleurs. Cf. tableaux XII et XIII.

Tableau XII

DISTRIBUTION DU POISSON DANS LE PAYS

A n n é e	1 9 5 2	1 9 5 4	1 9 5 6	1 9 6 2	1 9 6 4	1 9 6 5	1 9 6 7	1968 (1)
T O T A L	t. ! 120 ! 1 800 ! 3 000 ! 5 335 ! 8 000 ! 8 362 ! 11 397 ! 1 160	!	!	!	!	!	!	!
	% ! 100 ! 100 ! 100 ! 100,0 ! 100 ! 100,0 ! 100,0 ! 100	!	!	!	!	!	!	!
D O U A L A	t ! 120 ! 1 500 ! 1 800 ! 2 340 ! 4 320 ! 4 372 ! 6 816 ! 697	!	!	!	!	!	!	!
	% ! 100 ! 83 ! 60 ! 43,9 ! 54 ! 52,3 ! 59,8 ! 60	!	!	!	!	!	!	!
YAOUNDE	t ! ! 187 ! 900 ! 2 287 ! 3 200 ! 3 293 ! 3 939 ! 394	!	!	!	!	!	!	!
	% ! ! 11 ! 30 ! 42,9 ! 40 ! 39,4 ! 34,6 ! 34	!	!	!	!	!	!	!
NKONGSAMBA	t ! ! 113 ! 300 ! 362 ! 480 ! 437 ! 464 ! 69	!	!	!	!	!	!	!
	% ! ! 6 ! 10 ! 6,8 ! 6 ! 5,2 ! 4,1 ! 6	!	!	!	!	!	!	!
RESTE (2)	t ! ! ! 346 ! ! 260 ! 178 !	!	!	!	!	!	!	!
	% ! ! ! 6,4 ! ! 3,1 ! 1,5 !	!	!	!	!	!	!	!

(1) Janvier uniquement.

(2) Edéa, Loum, Eséka, M'balmayo, Dibombari, Bafoussam, Kumba, Dschang, Otélé, Makak, Ebolowa, Sangmélina, etc...

Sources : diverses.

Tableau XIII

REPARTITION DU POISSON PAR MOIS ET PAR VILLE EN 1967

	TOTAL	Douala	Yaoundé	Nkong-samba	Bafous-sam	Edéa	Eseka	Loum	Dibom-bari	Kumba	Mbal-mayo	Otélé	Ebo-lowa	Isohang
Janv.	958 075	565 000	343 075	36 400	4 200	4 800	1 800	1 200	1 600					
Fév.	986 600	541 070	385 300	38 230	8 600	6 200	1 200	1 800	4 200					
Mars	922 555	502 855	363 000	39 000	8 000	4 500	1 200	1 200	2 800					
Avril	934 100	534 800	339 400	44 000	4 200	6 100	1 600		2 400	1 600				
Mai	930 905	499 950	359 600	49 800	3 750	5 600	2 805	1 000	3 400	2 600	2 400			
Juin	907 380	493 880	361 200	36 800	3 100	5 200	1 800	1 200	2 600	1 600				
Juil.	1 047 092	607 452	380 640	41 300	3 800	6 400	1 200	1 600	3 600	1 100				
Août	954 932	641 757	276 790	20 250	6 000	9 985	75					75		
Sept.	822 774	499 959	287 580	28 985	4 525	50	175					300	600	600
Oct.	802 152	496 857	236 580	57 565	10 650	100		250				150		
Nov.	1 032 006	710 298	280 551	34 667	1 000		40					5 000	450	
Déc.	1 099 805	722 298	325 457	36 700	6 800	300		1 100		1 700		850	4 600	
kg	11 398 376	16 816 176	13 939 173	1463 697	64 625	149 235	11 895	19 350	20 600	18 600	12 400	16 375	15 650	600
Année														
%	100,0	59,8	34,6	4,1	1,5	(tout le reste)								

Source : Sous-secteur des pêches maritimes (Service de l'Elevage).

Toutes les sociétés de pêche ont une agence à Yaoundé. Sont surtout expédiés sur cette ville les poissons les plus gros, pour que les coûts d'agence et de transport puissent être supportés plus facilement par le produit.

5.9. Répartition de la pêche

5.9.1. Au cours de l'année

Comme ... la productivité par chalutier au cours de l'année, les quantités pêchées diminuent en saison des pluies avec un minimum en juin (7,3 % en moyenne des prises annuelles) et augmentent en saison sèche avec un maximum en décembre (9,7 % en moyenne des prises annuelles). Cf. tableau XIV et graphique XV.

5.9.2. Par société

De 1962 à 1967 inclus, SOPECOBA^a/produit de 27 à 38 % du total,
COTONNEC 27 à 37 %,
PECAM 15 à 28 %,
CORNEILLET, puis SAPI, presque tout le
reste. Cf. tableaux XVI et XVII.

En 1968 (1) les prises de COTONNEC sont moins importantes qu'en 1967, SOPECOBA voit sa production baisser à cause de gros ennuis mécaniques, pendant la moitié de l'année, avec le plus gros chalutier du Cameroun, le CORAL BANK, de même PECAM après la perte du KENAVO en janvier. Par contre la SAPI augmente sa production et sa flotte et la SIPEC, nouvelle venue, en 7 mois de pêche seulement, produit près de 10 % des prises totales. La pêche de MARTINEZ à Victoria est de l'ordre de 1 % du total.

(1) Estimations à partir des productions partielles des sociétés.

Tableau XLV

REPARTITION DE LA PECHE AU COURS DE L'ANNEE

	1 9 5 7		1 9 5 9		1 9 6 0		1 9 6 1		1 9 6 2		1 9 6 7		Moyen- ne des 6 an- nées %
	t	%	t	%	t	%	t	%	t	%	t	%	
Janv.	266	10,4	256,9	8,7	240,0	8,6	162,0	4,4	420,2	7,9	958	8,4	8,07
Fév.	224	8,8	208,0	7,1	265,2	9,5	306,0	8,2	397,6	7,4	987	8,7	8,29
Mars	233	9,1	263,5	9,0	302,0	10,9	302,0	8,1	364,6	6,8	922	8,1	8,67
Avril	238	9,3	162,0	5,5	233,0	8,4	248,0	6,7	432,2	8,1	934	8,2	7,70
Mai	174	6,8	245,0	8,3	211,5	7,6	307,3	8,3	425,4	8,0	931	8,2	7,86
Juin	169	6,6	233,5	7,9	217,5	7,8	293,3	7,9	298,3	5,6	907	8,0	7,31
Juil.	225	8,8	232,3	7,9	221,1	8,0	233,8	6,3	359,1	6,7	1 047	9,2	7,82
Août	196	7,7	228,7	7,8	236,0	8,5	309,1	8,3	409,2	7,7	955	8,4	8,05
Sept.	185	7,3	261,0	8,9	150,0	5,4	349,0	9,4	525,8	9,9	823	7,2	8,00
Oct.	223	8,7	307,0	10,4	224,0	8,1	391,5	10,5	602,8	11,3	802	7,0	9,35
Nov.	229	9,0	250,0	8,5	232,2	8,3	418,0	11,3	483,9	9,1	1 032	9,0	9,20
Déc.	191	7,5	294,0	10,0	247,8	8,9	392,8	10,6	615,9	11,5	1 100	9,6	9,69
Année	2 553	100,0	2 941,9	100,0	2 780,7	100,0	3 712,8	100,0	5 335,0	100,0	11 398	100,0	100,00

Sources : diverses dont A. CROSNIER, ouvrage cité, et Sous-Secteur des Pêches Maritimes (Service de l'Élevage).

REPARTITION DE LA PECHE AU COURS DE L'ANNEE

moyenne des années 1957,1959,1960,1961,1962,1967

— % de la pêche annuelle

- - - précipitations à Douala en mm

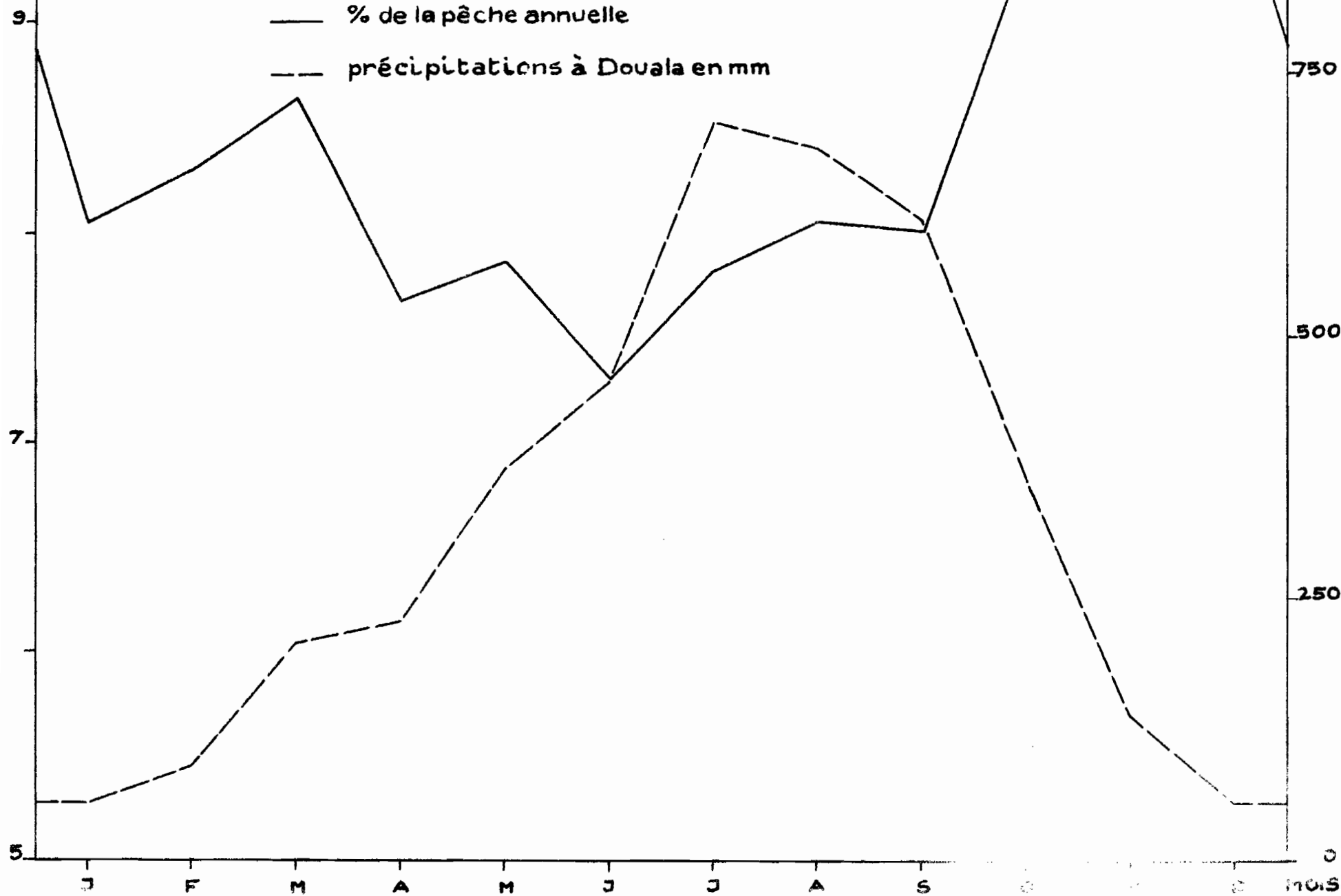


Tableau XVI

PRODUIT DE LA PECHE PAR SOCIETE

	1 9 6 2		1 9 6 3		1 9 6 4		1 9 6 5		1 9 6 6		1 9 6 7		1 9 6 8 (1)	
	t	%	t	%	t	%	t	%	t	%	t	%	t	%
COTONNEC	12 006	36,8	2 032	27,3	2 364	28,7	2 469	29,0	3 007	26,6	3 383	29,4	3 179	26,4
SOPECOPA	1 454	26,6	2 429	32,7	3 120	37,9	2 697	31,7	3 545	31,4	3 702	32,1	2 838	23,5
PECAM	1 100	20,2	1 615	21,7	1 265	15,4	2 231	26,2	3 141	27,8	2 570	22,3	2 156	17,8
CORNEILLET	836	15,3	1 207	16,2	1 375	16,7	822	9,6						
SAPI							150	1,8	1 609	14,2	1 839	16,0	2 542	21,0
SIPEC													1 260	10,4
ELEVAGE											21	0,2		
MARTINEZ													110	0,9
DIVERS	62	1,1	153	2,1	112	1,3	146	1,7						
T O T A L	15 458	100,0	7 436	100,0	8 236	100,0	8 515	100,0	11 302	100,0	11 515	100,0	12 085	100,0

(1) Estimations à partir des productions partielles des sociétés.

Sources : statistiques des sociétés de pêche et de la Marine Marchande.

Tableau XVII

PRISES PAR MOIS ET PAR SOCIETE

débarquées à Douala en 1967 (kg)

!	!	!	!	!	!	!	!
!	TOTAL	COTONNEC	SOPECORA	PECAM	SAPI	ELEVAGE	!
!	!	!	!	!	!	!	!
!	Janvier	958 075	305 825	247 550	240 000	164 700	!
!	Février	986 600	282 500	275 100	254 400	174 600	!
!	Mars	922 555	300 600	257 955	225 400	138 600	!
!	Avril	934 100	292 300	263 800	230 500	147 500	!
!	Mai	930 905	313 681	258 031	237 600	121 593	!
!	Juin	907 380	276 200	205 829	260 500	154 400	10 451
!	Juillet	1 047 092	325 000	297 360	210 500	207 140	7 092
!	Août	954 932	253 805	362 601	181 320	157 206	!
!	Septembre	822 774	240 000	322 000	137 057	123 717	!
!	Octobre	802 152	202 000	296 152	165 000	139 000	!
!	Novembre	1 032 006	276 000	309 642	270 000	176 364	!
!	Décembre	1 099 805	318 000	397 015	245 000	136 572	3 218
!	!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!	!
!	A n n é e	11 398 376	3 385 911	3 493 035	2 657 277	1 841 392	20 761
!	!	!	!	!	!	!	!

Moyenne mensuelle : 950 tonnes.

Source : Sous-secteur des pêches maritimes (Service de l'Elevage).

6. LES SOCIETES DE PECHE

6.1. Etablissements COTONNEC et Compagnie

Société anonyme au capital de 5 millions de F CFA.

Siège social à Douala - B.P. 883.

Cette société est installée au Cameroun depuis 1954.

Directeur : Monsieur GIROLDI.

Cette société possède 7 chalutiers à coque en bois de 15 à 17 mètres (l'un d'eux, JOSE-THIERRY, est en réparation à Douala depuis juillet 1968 et a pris la place en cale sèche de KORRIGANE, remis à neuf). Les marées sont de 5 jours, suivies de 2 jours à terre.

Le poisson est vendu au fur et à mesure, un bateau accostant chaque jour, ainsi il n'y a pratiquement pas de stockage.

En général, un chalutier rentre vers 18 h. Le lendemain, dès 5 h, ont lieu le mareyage et, vers 7 h, le départ du poisson pour les marchés de Douala, suivi de la vente.

Une partie des prises est mise en chambre froide pour charger le wagon pour Yaoundé.

Environ 45 % du tonnage sont vendus à Douala

40 % partent vers Yaoundé et

15 % vers Nkongsamba.

Le chiffre d'affaires de 184 millions de francs CFA (de juillet 1967 à juin 1968 inclus) pour une production de 3 259 t (cf. tableau XVIII) donne un prix moyen de vente en gros du poisson de 56, 46 F CFA le kilogramme.

Cette société a un taux de croissance régulier de 10 à 20 % par an.

D'après M. GIROLDI, il y a des signes d'"overfishing".

Si la pêche moyenne par marée d'un chalutier (environ 10,4 tonnes) ne varie pas beaucoup au cours des années (cf. tableau XIX), l'effort demandé aux hommes et au matériel augmente : la puissance des moteurs est plus élevée et au début les marins ne pêchaient pas la nuit, ce qu'ils font actuellement.

Tableau XVIII

PECHE DE COTONNEC PAR MOIS

	1	9	6	7		1	9	6	8	
	kg		%			kg		%		
Janvier	305 826		9,04		299 110		9,41			
Février	282 409		8,35		302 073		9,50			
Mars	300 076		8,87		277 671		8,73			
Avril	292 673		8,65		262 843		8,27			
Mai	313 681		9,27		269 565		8,48			
Juin	276 308		8,17		236 073		7,42			
Juillet	325 110		9,61		268 855		8,46			
Août	253 805		7,50		287 117		9,03			
Septembre	234 929		6,95		226 087		7,11			
Octobre	202 441		5,98							
Novembre	276 911		8,19							
Décembre	318 628		9,42							
A n n é e	3 382 797		100,00		3 179 419(1)		100,00 (1)			

Tableau fait à partir des chiffres des Etablissements COTONNEC.

(1) Extrapolation à toute l'année.

Tableau XIX

PECHE MOYENNE PAR MAREE

(en kg) de deux chalutiers de COTONNEC

	JOSE THIERRY	DAUPHIN VERT
1963	11 342	9 591
1964	10 452	8 983
1965	9 595	8 959
1966	9 710	11 684
1967	11 224	12 011
par bateau	10 464,6	10 245,6
Moyenne		
des deux	10 355,6	

Remarque : Chaque bateau a effectué 52 marées par an.

Source : Etablissements COTONNEC.

6.2. Nouvelle Société de Pêche Côtière à la Baleine (SOPECOBA)

Société anonyme au capital de 1 million de F CFA.

La SOPECOBA a débuté au Cameroun en 1952, avec son siège social à Port-Gentil, où elle était établie depuis 1959.

En 1963, la nouvelle SOPECOBA - Cameroun fut créée avec son siège social à Douala - B.P. 581.

Directeur : Monsieur DE VRIES.

Cette société possède 3 chalutiers en acier, dont 2 de 28-29 m et 1 de 45 mètres. Ce dernier, le CORAL BANK, a eu de nombreuses pannes en 1968 et a été envoyé en France pour être remplacé par un 30 mètres.

L'achat d'un quatrième bateau est prévu.

Les marées sont de 11 jours et les lieux de pêche se situent entre Port-Gentil et Pointe-Noire.

Cette société emploie 110 employés à Douala et Yaoundé, dont 11 à 12 Européens.

6.3. Société "LA CREVETTE DU CAMEROUN"

Monsieur DE VRIES, également directeur de PEGAB (Pêcheries Gabonaises) à Port-Gentil, est aussi directeur de la société "La Crevette du Cameroun" créée en 1967.

Cette dernière, dont 50 % des actions appartiennent à un groupe américain (Transworld Sea Food) et dans laquelle SOPECOBA est minoritaire, a obtenu le régime B du code des investissements.

Ainsi 288 millions de F CFA ont été investis et 8 crevettiers américains, 7 ordinaires et 1 congélateur, sont attendus d'avril à juillet 1969.

Entre le 1^{er} juillet 1966 et le 31 juillet 1967 une campagne de prospection ^{avait} / été faite avec un chalutier de la SOPECOBA, le MALIMBA, transformé en crevettier, avec des résultats positifs.

Les crevettes sont *Penaeus duorarum* Burkenroad et *Parapenaeopsis atlantica* Balss.

La nouvelle société devrait commencer à plein en juillet 1969. La production pourrait atteindre 1 000 tonnes par an.

Une usine de congélation sur le port de Douala permettra de conditionner les crevettes crues et sans tête en vue de l'exportation aux U.S.A..

Les crevettiers feront des marées de 8 à 10 jours de telle façon que chaque jour un bateau arrive à Douala.

Les crevettes seront conservées sur les bateaux dans de la glace en paillettes.

Cette dernière sera fabriquée par la société pour ces propres besoins.

Une génératrice pouvant produire 20 tonnes de glace en paillettes par jour est prévue, avec possibilité d'en mettre une seconde. Une chambre froide de 180 m³ sera construite pour le stockage de la glace.

Les crevettes seront congelées dans un tunnel à -40° C et stockées à -22° C dans une chambre froide de 400 m³. Les crevettes, crues, étêtées, non décortiquées et congelées seront livrées en emballage de carton paraffiné de 5 livres à un prix variant de 0,70 à 1,40 dollar U.S.. la livre (avec une moyenne de 1 dollar, soit environ 250 F CFA).

Ces cartons seront groupés par paquets de 20. Les crevettes du Cameroun se vendent à New-York au prix maximum, aussi bien que les crevettes d'Amérique du Sud.

6.4. Société "Les Pêcheries Camerounaises" (PECAM)

Société anonyme au capital de 1 million de F CFA installée au Cameroun depuis la fin de 1961.

Siège social : Douala - B.P. 1121.

Directeur : Monsieur MIOT.

Cette société possédait 5 bateaux de 16 à 24 m, à coque en bois, jusqu'en janvier 1968.

Le 10 de ce mois, le KENAVO, chalutier fabriqué au Cameroun, était arraisonné par les troupes fédérales du Nigéria. Le patron européen et 3 marins africains furent tués et le bateau n'était pas encore rendu en octobre 1968. Des pourparlers d'indemnisation étaient cependant en cours.

Un sixième bateau en fer, le PERSEVERANT, construit en 1959 - moteur 330 ch, devait arriver en octobre 1968. Cet ancien chalutier-thonier possède 2 compresseurs à bord, ainsi que 2 viviers.

Les marées sont de 10 jours dans le Sud (vers le Gabon) et de 5 à 7 jours vers l'Ouest (vers le Nigéria).

Cette société envisage de remplacer, en 4 ans, tous ses bateaux de bois par des unités en métal : ainsi après le PERSEVERANT, devrait arriver en mai 1969 le PERSISTANT.

6.5. Société Africaine de Pêche Industrielle (SAPI)

Société anonyme qui a débuté en 1965.

Siège social : Douala - B.P. 518.

Direction : Messieurs FOUCAULT et CHAPPOULIE.

Cette société possède trois chalutiers avec coque en acier qui font des marées de 10 jours vers le sud du Gabon et autrefois vers le Nigéria.

En 1968, un quatrième bateau de 32 - 33 m et de 600 ch devait compléter l'armement de cette société.

La part de la SAPI dans la pêche totale atteint 21 %, en 1968, avec une augmentation de la production de 38 % par rapport à 1967. Cf. tableau XX.

Cette société emploie 14 Européens et 110 Africains.

6.6. Société Industrielle de Pêches du Cameroun (SIPEC)

Société anonyme au capital de 150 millions de F CFA, fondée en 1967.

Tableau XX

PECHE DE LA SAPI PAR MOIS

en tonnes

	1 9 6 7 (1)	1 9 6 8 (2)
Janvier	165	210
Février	175	277
Mars	139	241
Avril	147	173
Mai	122	207
Juin	154	209
Juillet	207	230
Août	157	200
Septembre	124	
Octobre	139	
Novembre	176	
Décembre	137	
A n n é e	1 841	2 542 (3)

En 1968, augmentation de 38 % par rapport à 1967.

(1) Chiffres du Sous-secteur des pêches maritimes (Service de l'Elevage).

(2) Chiffres de la SAPI.

(3) Extrapolation.

Siège social : Douala - B.P. 403d.

Administrateur délégué : Monsieur Manuel CASANOVA.

Directeur général : Monsieur DUGAST.

Cette société mixte a obtenu le régime B du code des investissements :

32,5 % du capital appartiennent à Pesca-Nova (Espagne),

32,5 % à la C.C.H.A. (Compagnie Commerciale Hollando-Africaine),

30 % à l'Etat Camerounais

et 5 % à des personnes privées du Cameroun (dont 17 travailleurs de la C.C.H.A.).

6.6.1. Armement et installations à terre

Cette société possède le PAMBRE, bateau-congélateur construit en Espagne, long de 52,5 mètres (hors-tout), qui a 32 hommes d'équipage : 5 Africains et 27 Espagnols, ces derniers devant être progressivement remplacés par des Camerounais formés par la SIPEC aux techniques de pêche et de congélation. Ce chalutier est mû par un moteur diesel principal de 1 320 ch et possède une cale de 200 tonnes de capacité.

Le poisson est congelé à -40°C (2 compresseurs à étages) et il est conservé dans la cale frigorifique à -25°C .

Ce chalutier, en service au Cameroun depuis juin 1968, fait des marées de 22 jours dans les zones de l'Angola, par 100-130 mètres de fond, en dehors des eaux territoriales :

10 jours de route,

12 jours de pêche (en moyenne 180 tonnes)

et 4 jours à terre pour le débarquement du poisson.

Le poisson, mis en carton (poids moyen : 15 à 20 kg) à bord (ou parfois à terre), est débarqué sur le port de Douala puis transporté par wagonnet ou par camion aux entrepôts de la SIPEC, à quelques centaines de mètres de là, où il est conservé à -25°C .

La société, qui a fait 300 millions de F CFA d'investissements, devait recevoir un second bateau en octobre 1968.

Ce chalutier-crevettier-congélateur, le MARIE-THERESE, de 40 mètres, construit aux Pays-Bas, possède un moteur diesel principal de 600 ch et 2 moteurs auxiliaires de 50 ch. La capacité de la cale est de 150 tonnes.

Ce bateau mixte, équipé pour la pêche au poisson et à la crevette, possède des installations de cuisson et de calibrage des crevettes et de nettoyage du poisson.

Les crevettes pêchées dans le Golfe de Guinée seront surtout vendues en fret aérien ou maritime sur les marchés des U.S.A. (crevettes crues, congelées et décapitées) ou d'Europe (France : crevettes crues ou cuites, congelées et entières; pour l'Espagne il est possible d'ajouter de l'acide borique - interdit en France - pour empêcher les têtes des crevettes de noircir).

A Douala, la capacité de stockage (poissons et crevettes) est de 500 tonnes à -25° C. Deux tunnels de congélation à -40° C (capacité 3 tonnes par 24 heures), une chambre de préréfrigération à -1° C et une aire de travail sont construits à terre.

Les espèces pêchées sont les suivantes :

dorades,	merluchons,
chinchards,	"Saint-Pierre",
maquereaux,	rascasses,
soles,	carpes,
rougets ou grondins,	requins,
bars gris,	merlans,
merlus ou colins,	thons,
raies,	etc...

6.6.2. Commercialisation

Un wagon isotherme de 30 tonnes, fabriqué par la Régie des Chemins de Fer du Cameroun, est en service entre Douala et Yaoundé (15 voyages par mois). Un compartiment de poisson est vendu à Yaoundé, l'autre en brousse. La construction d'un ~~second~~ wagon isotherme est en projet.

4 camions MERCEDES, isothermes, de 12 tonnes (9 à 9,5 tonnes en poisson), 2 à Douala et 2 à Yaoundé, transportent le poisson vers les points de vente équipés de chambre froide (-20° C) de 20 tonnes de capacité :

Nkongsamba,
Bafoussam,
Bamenda,
Kumba,
Edéa,

ravitaillés à partir de Douala;

Mbalmayo,
Ebolowa (1),
Sangmélina,
Bertoua,

Bafia (la chambre froide de 5 tonnes à -10° C est en projet),

ravitaillés à partir de Yaoundé où la société possède une chambre froide de 40 tonnes.

D'autres villes : Eséka, Evodoula, Obala, Saa sont aussi ravitaillées en poisson congelé. Des projets d'extension à partir de Yaoundé et de Douala existent.

En octobre 1968, 3 tonnes de poisson congelé étaient vendus par jour à Douala et 150 à 180 tonnes par mois dans le secteur de Yaoundé.

Le réseau de la C.C.H.A. est utilisé pour la vente à l'intérieur du pays.

Les camions, une quinzaine, qui vont chercher les produits d'exportation (cacao, etc...) chargent des containers isothermes de 250 kg (la société en possède 40 à Yaoundé) contenant du poisson qui est vendu dans les villages. Les camions retournent chargés de cacao, etc...

(1) Chaque semaine, un camion venant du Gabon vient chercher du poisson congelé à Ebolowa.

Ainsi le voyage à vide est utilisé pour transporter du poisson rendant le transport de celui-ci pratiquement gratuit.

Tout le poisson est vendu directement sur les marchés en "gros", c'est-à-dire au moins au carton (15 à 20 kg). Ces cartons de poisson congelé, plus légers que ceux des bateaux russes (30 kg environ), à prix égal au kilo, se vendent mieux que ces derniers car les petites quantités se vendent toujours plus facilement dans les villages.

Actuellement dans l'intérieur du pays, les petits poissons se vendent mieux que les gros : les consommateurs préférant un poisson entier à un morceau.

Les essais de vente de poisson congelé dans des villages qui n'en avaient jamais reçu furent positifs dès la deuxième ou troisième fois. Ainsi dans une grosse scierie de 200 personnes de la région de Yaoundé : sur les 500 kg de poisson congelé apportés au premier voyage, seuls 10 kg furent vendus, au second voyage les ventes furent plus importantes et au troisième voyage le tout trouva acquéreur.

Les prix de gros varient suivant les espèces entre 50 et 100 F CFA à Douala et entre 60 et 110 F à l'intérieur du pays.

La moyenne se situerait aux alentours de 80 F, ce qui est plus élevé que pour le poisson frais (moyenne aux environs de 55 F). Le tonnage prévu pour la première année est de 2 500 à 3 000 tonnes. Cf. tableau XXI.

Ce tonnage pourrait être augmenté jusqu'à 6 000 tonnes par an, avec la mise en service d'un second chalutier et peut-être même d'un troisième.

La SIPEC a fait des demandes d'importation de poisson congelé qui serait vendu par les mêmes circuits commerciaux que sa propre production. L'importation de 1 000 tonnes serait déjà accordée.

La société a de nombreux projets :

pêche du thon pour l'exportation sur les U.S.A.
et l'Europe,

Tableau XXI

PRODUCTION DE LA SIPEC

kg de poisson congelé pour les deux premiers mois de pêche

		1 9 6 8	
E s p è c e s		J u i n	J u i l l e t
Gros bars		3 520	3 264
Dorades		27 600	27 030
Raies		2 235	-
Gros poissons		7 412	-
Divers		140 832	103 551
Total :	kg	181 599	133 845
	millions de francs CFA	7,3 (1)	5,6 (1)

(1) Ces chiffres semblent faibles.

Source : Marine Marchande.

fumage industriel du poisson,
essais de salage de certaines espèces comme les merlus,
projet de fabrique de farine de poisson sur un prochain
chalutier de 300 tonnes de capacité, etc...

6.7. Cameroun Occidental : MARTINEZ

Au Cameroun anglophone, il n'existe pas encore de quai en eau profonde où les chalutiers puissent accoster. Cependant la baie de "O man war" près de Victoria et le port de Bota de la C.D.C. (Cameroun Development Corporation) pourraient être aménagés.

Il existe un projet de grand port à Victoria-Bota en utilisant les îles qui ferment déjà partiellement la baie. Ce projet reviendrait à près de 4 milliards de F CFA.

A Victoria, des techniciens chinois de Formose ont formé de juillet 1964 à août 1965, 5 stagiaires camerounais sur un bateau **en** bois de 8 mètres (15 ch), offert par la République de Chine. Après le départ des chinois, le bateau s'est malheureusement échoué.

Actuellement, seul un Espagnol, Monsieur MARTINEZ possède un chalutier de 16 mètres (90 ch). En novembre 1968, le moteur était en panne et devait être changé. Cette unité, ayant 10 hommes à bord, pêche de jour (jusqu'à 21 - 22 heures) au chalut près des côtes (~~par~~ environ 10 m de fond) et rentre le soir dans la baie de Victoria. Des pirogues font la navette entre la côte et le chalutier pour décharger les caissettes de bois, pleines de poissons (caissettes de 8 kg fabriquées par la société elle-même). Ces caisses, de petite taille, permettent un déchargement plus commode et facilitent la vente à l'intérieur du pays où les petites quantités sont plus facilement achetées par les revendeurs locaux.

Le projet d'usine à glace, à Victoria, des Brasseries du Cameroun n'a pas encore été réalisé. Avec la construction de la nouvelle route Douala-Tiko, l'approvisionnement en glace serait possible ^{à Douala,} à condition que les frais de transport et de péage des ponts ne grèvent pas trop le prix de cette glace.

La production est de 100 à 120 tonnes de poisson frais par an.

Dans la maison de M. MARTINEZ, une chambre froide de 8 m³ permet de stocker le poisson.

Une petite partie est vendue à Victoria et tout le reste est vendu à l'intérieur (Buéa, Muyuka, Kumba, etc...) grâce à un camion frigorifique de 3 tonnes ayant une capacité de 8 m³. L'éloignement et l'état des routes freinent l'approvisionnement de l'intérieur.

En mer, 10 à 15 % des prises sont rejetées, notamment les petits crabes.

Dans ce qui est ramené à terre, il y a 50 % de tout petits poissons (friture appelée "mia-mia") vendus parfois 20 F CFA le kg au départ. Le reste est constitué de poissons plus gros dont des bars, des soles, des capitaines, des raies, des carpes, des disques, des requins, etc... ainsi que de crevettes surtout en saison des pluies quand les prises de poissons diminuent. Les poissons, en dehors de la friture, se vendent aux environs de 100 F CFA le kg au départ.

A Victoria, les prix de détail au kilo sont les suivants :

	F CFA par kg
Crevettes	300
"Barracuda" (bécune, <i>Sphyræna guachancho</i> Cuvier	
Valenciennes)	200-250
Capitaines	125-250
Calmars	200
Crabes	200
"Grupa" (carpes)	150-200
Soles	150
Raies	90-140
"Bia-bia" (barbillons)	125
Bars	100-125
"Big-get"	100-125
Poisson fumé	70-120

Requins	80-100
"Trocanda".	70
"Mia-mia" (friture)	50

A Victoria, la pêche artisanale, surtout faite par des Yoruba, concurrence fortement la pêche de ce chalutier.

6.8. Projets à Kribi : SOCOPEK

La Société Coopérative de Pêche de Kribi (SOCOPEK), formée de 15 membres batanga et conseillée par un prêtre espagnol, est équipée de 8 pirogues (de 8 mètres de longueur environ), de 8 moteurs hors-bord (6 Evinrude de 5 ch et 2 Johnson de 9,5 ch) et d'une baleinière de 8 mètres munie d'un moteur diesel de 10 ch.

La SOCOPEK possède plus de 1 000 mètres de filets à "bonga", autant de filets à "bilolo" et autant de filets de fond (pour les bars, les capitaines, les brochets, les requins, etc...), des filets dormants de grande pêche (thons, carpes) et une senne de rivage : le tout en nylon. Elle va recevoir d'Espagne 5 à 6 petites barques en bois, équipées de moteur diesel.

Cette coopérative, équipée d'une chambre froide de 18 m³ à -7° C en moyenne et d'un congélateur à -20° C, espère acheter, grâce à des prêts, un chalutier et des machines pour la construction sur place d'autres bateaux. Ainsi cette coopérative de pêche artisanale/transformerait progressivement en coopérative de pêche au chalutier.

Actuellement la SOCOPEK commercialise, grâce à un camion de 3,5 tonnes et à 2 fourgonnettes, 2 tonnes de poisson frais par mois (provenant de la coopérative et des pêcheurs indépendants qui lui vendent leurs prises) et 10 à 15 tonnes de poisson congelé provenant de Douala.

Le poisson est vendu à Kribi et dans les villages jusqu'à Lolodorf et Ebolowa.

La coopérative achète le poisson frais à 85 F CFA le kg en moyenne et le revend 100 F en moyenne.

Le poisson congelé est acheté 85 à 100 F le kg et il est revendu 100 à 120 F.

Les essais de coopérative pour la pêche aux crevettes d'eau douce ne sont pas encore concluants mais seront repris. En un an, 3 tonnes de crevettes seulement avaient pu être ramassées auprès des femmes qui se livrent à cette activité dans la région de Kribi.

6.9. Difficultés des sociétés de pêche

Jusqu'à présent, les sociétés de pêche industrielle n'avaient pas de coordination entre elles. En 1968, elles devaient se regrouper en un syndicat.

Elles souhaitent la création sur le plan national d'un "Conseil de la Pêche" où les professionnels et les représentants du gouvernement débattraient des questions se rapportant à la pêche.

Ces sociétés souhaiteraient aussi pouvoir obtenir des prêts.

Actuellement l'investissement se fait uniquement par l'auto-financement ou par l'obtention, à l'étranger, de prêts personnels.

Ces sociétés voudraient aussi obtenir le dédouanement, au moins partiel, du matériel de pêche actuellement taxé de 50 % de droits de douane. Cette exonération aurait existé avant la création de l'U.D.E.A.C.. En Côte d'Ivoire, tout l'armement est dédouané; il est exonéré partiellement au Gabon et au Congo-Brazzaville.

7. LE POISSON

7.1. Sa transformation

7.1.1. Fumage

Une grande partie de la pêche industrielle est fumée, surtout à Douala : 30 à 40 % probablement (mais les chiffres exacts manquent).

Certaines espèces comme les raies, requins, mâchoirons, friture sont surtout fumées. Mais les soles, bars, capitaines peuvent l'être aussi.

Le fumage-séchage dure environ un jour pour les petits poissons et deux jours pour les gros. Il se fait sur des grilles (en général : grillage en fer) situées à 80 cm environ du sol et sous lesquelles est allumé un feu. Le foyer est souvent protégé par des murettes de terre.

Ce poisson fumé se conserve mal en climat humide et chaud, aussi toutes les semaines environ, le poisson non vendu est refumé.

Des essais de fumage industriel (fumoir TRISOR) sont commencés à Douala. Le poisson congelé pourrait servir de matière première.

7.1.2. Salage

De même des essais de salage sont en cours et intéressent surtout les filets de merlus.

7.1.3. Projets de conserverie

Divers projets de mise en conserve de poisson (de thon et de sardinelle) existent au Cameroun.

Mais dans l'état actuel des projets, aucun ne serait économiquement rentable pour diverses raisons.

L'approvisionnement en thons et en sardinelles ne peut pas être régulier, ces espèces étant abondantes à certaines époques de l'année et rares à d'autres.

L'étroitesse du marché intérieur et la difficulté de conquérir des marchés extérieurs rendent l'opération risquée. De plus

le prix de revient de ces conserves serait élevé, malgré les bas salaires, à cause de l'obligation de produire de petites quantités et d'importer les boîtes métalliques (tout au plus peuvent-elles être reconstituées sur place à partir de fer blanc déjà coupé).

L'expérience de la conserverie de poisson de Pointe-Noire, située près de lieux de pêche plus riches que ceux du Cameroun, est intéressante mais n'est pas rentable économiquement.

Cependant il y a intérêt à poursuivre ces études, car le jour viendra où ces projets se révéleront intéressants surtout dans le cas d'un regroupement régional constituant un marché assez vaste.

7.2. Composition nutritionnelle du poisson frais

D'après B. BERGERET - Note sur la valeur alimentaire des poissons du Wouri - I.R.CAM. - O.R.S.T.O.M. (1). Cf. tableau XXII.

7.3. Prix de gros du poisson frais

Le prix moyen annuel de gros du poisson n'a pratiquement pas varié depuis 1960. Il est de 55 à 58 F CFA par kilo (en tenant compte des ventes à Douala, à Yaoundé et ailleurs). Cf. tableaux XXIII et XXIV.

Les prix de Yaoundé sont en général 10 F plus élevés que ceux de Douala.

Cependant les prix varient au cours de l'année. Les prix moyens mensuels peuvent varier de 38 F à 72 F dans une année (soit presque du simple au double dans les cas extrêmes).

Actuellement le prix moyen de gros du poisson congelé est d'environ 80 F le kg mais, si les tonnages augmentent, il pourra diminuer.

(1) In Médecine Tropicale - Vol. 18 - Janvier - Février 1958 -
N° 1. pp. 131 - 136.

Tableau XXII

VALEUR ALIMENTAIRE DES POISSONS DU WOURI

Espèces de consommation courante

F a m i l l e	N o m scientifique	Nom commun	N o m Douala	Poids (g)	Longueur totale (cm)	Humidité	% pour 100 g			mg pour 100 g			Calories pour 100 g
							Protides	Lipides	Cendres	Calcium	Phosphore	Fer	
Cynogossidae	Cynoglossus senegalensis	Sole, langue de chien	Nyomo	164	31	80,0	19,0	0,5	0,5	18	105	0,4	80,5
Ehipiidae	Drepane africana	Disque	Eyama	275	20	79,6	18,0	1,6	0,8	90	235	0,4	86,4
Pristipom- tidae	Pristipoma jubelini	Pristipome de Jubelin	Ngowa	205	24	76,8	21,0	1,1	1,1	36	243	1,0	93,9
Polynemidae	Galeoïdes polydactylus	Petit capi- taine	Sè	120	21	79,3	19,2	0,6	0,9	10	198	0,3	82,2
Sciaenidae	Otolithus brachygnatus	Bar	Mousobo	250	30	79,0	19,2	0,6	1,2	6	157	0,1	82,2
Polynemidae	Pentanemus quinquarius	Barbillon	Diben	66	20	79,4	19,2	0,7	0,7	10	166	0,3	83,1
Siluridae	Tachysurus heudeloti	Mâchoiron	Yenda	263	30	79,1	19,2	0,7	1,0	5	167	0,2	83,1
Sciaenidae	Larinus peli	Madongo	Wanga	60	17	78,8	19,5	0,6	1,1	50	196	0,7	83,4
Clupeidae	Ethmalosa dorsalis	Alose	Epa	112	22	71,4	20,3	4,1	4,2	138	290	2,5	118,1
Clupeidae	Ilisha afri- cana	Fausse Sardi- nelle	Moyo	85	23	79,1	18,6	1,2	1,1	120	197	0,7	85,2

.../...

VALEUR ALIMENTAIRE DES POISSONS DU WOURI (suite et fin)

F a m i l l e	N o m scientifique	Nom commun	N o m Douala	Poids (g)	Longueur totale (cm)	Humidité	% Protides	Lipides	Cendres	mg pour 100 g Calcium	mg pour 100 g Phosphore	mg pour 100 g Fer	Calories pour 100 g
Polynemidae	Polynemus quadrifilis	Capitaine	Sè	508	42	78,3	19,8	0,3	1,6	177	148	0,2	81,9
Mugilidae	Mugil cepha- lus	Mulet	Mbo	198	27	78,3	20,0	0,7	10	15	158	0,7	86,3
Lutjanidae	Lutjanus agennes	Carpe de mer	Wanga	403	28	78,3	19,2	0,3	2,2	250	131	0,4	79,5
Sciaenidae	Corvina nigrita	Bossu	Nyendi	190	28	76,5	22,0	0,6	0,9	9	129	0,1	93,4
Siluridae	Tachysurus gambensis	Mâchoiron	Yenda	625	40	81,8	18,0	0,6	0,6	13	82	0,2	77,4
Sphyraenidae	Sphyraena guachancho	Brochet de mer	Mouabo	196	35	78,0	20,5	0,5	1,0	25	205	0,2	86,5
Ephipiidae	Psettus sebae	Poisson fau- cille	Ekeke	81	14	76,0	20,7	2,0	1,3	54	200	1,1	100,8
Carangidae	Caranx carangus	Grande caran- gue	Ngoye	108	19	77,0	18,5	2,7	1,8	27	225	0,8	98,3
Trigonidae	Pteroplatæa altavela	Raie hiron- delle	Wombé	1333	56	81,0	18,1	0,2	0,7	9	108	0,4	74,2
Trigonidae	Dasyatis sp.	Pastenague	Douba	1632	38	79,3	19,3	0,6	0,8	9	117	0,5	82,6
Carangidae	Trachynotus falcatus	Trachynote	Ngope	1236	46	76,2	20,3	2,5	1,0	95	193	0,4	103,7
Sciaenidae	Corvina nigra	Corb	Nyendi	87	23	79,1	19,2	0,9	0,8	41	177	1,4	84,9

Source : B. BERGERET. Ouvrage cité.

Tableau XXIII

PRIX MOYEN DE GROS PAR SOCIETE EN 1967

	P r o d u c t i o n		Valeur en millions de F CFA	Prix moyen au kg en F CFA (1)
	t	%		
COTONNEC	3 383	30,9	195,1	57,67
SOPECOBA	3 126	28,6	175,1	56,01
P E C A M	2 574	23,5	104,1	40,44 (2)
S A P I	1 839	16,8	103,7	56,39
ELEVAGE	21	0,2	0,6	28,57 (2)
T O T A L	10 943	100,0	578,6	52,86 (2)
COTONNEC)				
)				
SOPECOBA)	8 348	76,3	473,6	56,77
)				
SAPI)				

(1) En tenant compte des ventes à Douala, à Yaoundé et ailleurs.

(2) Chiffres incertains.

Tableau fait à partir de chiffres de la Marine Marchande.

Tableau XXIV

PRIX DE GROS PAR MOIS

(F CFA par kg)

en tenant compte des ventes à Douala, à Yaoundé et ailleurs.

	1 9 5 2	1960 à 1968	1966	1 9 6 7				1 9 6 8			
			S A P I	S A P I	COTONNEC	SOPECORA	S A P I	COTONNEC	SOPECORA		
Janvier			50				61	57,2	53,3		
Février			59				56	53,6			
Mars			64				62	59,6	56,6		
Avril			53				61	61,2			
Mai		55 à 56	55				56	55,3			
Juin			53				58	57,2			
Juillet			49				58	55,8			
Août			58				52	59,8			
Septembre			66					67,7			
Octobre	49		52	72							
Novembre			49	54							
Décembre			38(1)	51							
Moyenne de l'année			56,4	57,7	56,0						

(1) Exactement 37,72 (prix à Douala : 31,77 F, prix à Yaoundé : 43,63 F).

Sources : diverses.

7.4. Prix de détail

Depuis les débuts de la pêche industrielle, les prix des poissons de consommation courante (friture, bars, mâchoirons, etc..) n'ont pratiquement pas variés sur les marchés. Cf. tableau XXV.

Les prix fixés par arrêté préfectoral (cf. tableau XXVI) sont pratiquement les prix moyens des marchés à Douala.

Cependant ces derniers varient au cours de l'année, baissent de 20 à 30 F le kg en saison sèche (le poisson est alors abondant) et augmentent dans les mêmes proportions en saison des pluies (le poisson se fait alors plus rare).

Le même phénomène s'observe à Yaoundé, où les prix sont plus élevés qu'à Douala, cf. tableau XXVII.

A Yaoundé, comme à Douala, les prix sont beaucoup plus élevés dans les quelques poissonneries aménagées en dur, à clientèle surtout européenne.

Dans les statistiques, il n'est pas toujours facile de savoir si les prix ont été relevés dans une poissonnerie (prix artificiellement élevés) ou au marché (prix auxquels la très grande majorité de la population achète le poisson). Les chiffres cités ici ont été relevés sur les marchés.

Tableau XXV

PRIX DE DETAIL SUR LES MARCHES DE DOUALA

Moyennes des prix relevés le 30 octobre 1968 sur les marchés
de New-Bell Kassalafam, de New-Bell Lagos et de Déïdo

!-----!-----!	!-----!-----!	!-----!-----!
! E s p è c e s !	! F CFA par kg !	!-----!-----!
!-----!-----!	!-----!-----!	!-----!-----!
! Dorades grises !	! 125 !	!-----!-----!
! Bossus (pêche artisanale) !	! 120 !	!-----!-----!
! Merlu congelé (de la SIPEC) !	! 100 !	!-----!-----!
! Ethmalose (bonga frais) !	! 100 !	!-----!-----!
! Crabe !	! 100 !	!-----!-----!
! Gros bars !	! 100 !	!-----!-----!
! Petits bars !	! 95 !	!-----!-----!
! Mâchoirons !	! 92,5 !	!-----!-----!
! Petites soles !	! 66,7 !	!-----!-----!
! Friture !	! 50 !	!-----!-----!
!-----!-----!	!-----!-----!	!-----!-----!

Source : Prix relevés par l'auteur.

Tableau XXVI

ARRETE PREFECTORAL FIXANT LES PRIX DE DETAIL DANS LE WOURI

Arrêté préfectoral n° 541/DWI fixant la mercuriale des prix des denrées, du tarif des hôtels, restaurants et du pain dans le département du Wouri (Douala le 24 mai 1966).

Produits de la pêche maritime et fluviale	Prix de détail proposés par la commission départemen- tale des prix Francs CFA le kg
Soles	130
Poissons-lune (Ngopé)	130
Crevettes	130
Brochets	100
Dorades (Ngowé)	100
Capitaines	100
Mulets (Mboh)	100
Mâchoirons (Yenda)	100
Raies	85
Carpes (Wanga)	80
Bars (Nyendi)	80
Ethmaloses (Bepa, Mbonga frais)	80
Disques	80
Maquereaux	80
Crabes	50
Friture de mer (Belolo)	50

Tableau XXVII

MOYENNES DES PRIX DE DETAIL AU MARCHE DE YAOUNDE

F CFA par kg

Prix relevés par l'auteur le	22.8.1968	2.10.1968	4.12.1968	8.1.1969
Sole	90	106,7	120	
Brochet (petit)	130	120		
Dorade : rose	140	150	135	130
grise	150	121,7	137,5	133,7
Capitaine : petit	117	113,3	113,3	111,7
moyen		125		130
gros	355	355	350	350
Mulet		150		
Carpe (petite)	150			
Mâchoiron	130	86,7	105	108,3
Raie		65	60	70
Bar : petit	150	120	126,7	126,7
moyen		146,7	146,7	145
grand	300			250
Requin			70	
Friture	80	77,5	70	75
Disque	100	103,3	85	108,3
Ombrine		100	100	100
Bossu		113,3	126,7	130
Rouget	425		450	350
Ethmaloses fraîches			100	100
Langoustes	800	800	600	800
Crevettes : grandes	350			350
petites		150		250
Congre		100	100	125
Maquereau congelé	130	130	150	120
Sabla congelé	150			123,3
Merlu congelé (SIPEG)			150	
Saumon congelé (russe)			140	140

Remarque : Les prix varient suivant les sociétés de pêche. Ce sont les moyennes de ces prix qui sont indiquées ici.

8. CONSOMMATION DU POISSON

8.1. Consommation actuelle

Actuellement les villes de Douala, Yaoundé et Nkongsamba sont approvisionnées régulièrement en poisson frais.

La consommation annuelle, par habitant, du poisson de la pêche industrielle est d'environ 35 kg à Douala, 29 kg à Yaoundé et 9 kg à Nkongsamba. Cf. tableau XXVIII.

A Douala, en plus de ce poisson de la pêche industrielle, s'ajoute celui de la pêche artisanale.

Une partie du poisson débarqué à Yaoundé est vendu dans des localités environnantes mais ces quantités sont faibles.

Actuellement le chemin de fer est la voie de pénétration du poisson la plus employée et la moins chère. La ligne, déjà prolongée au delà de Yaoundé de 300 km, doit atteindre en 1971 Ngaoundéré.

Des camions, isothermes ou non, sont actuellement employés pour distribuer à partir de Douala, de Yaoundé, de Victoria et de Nkongsamba le poisson dans des localités plus éloignées.

Remarque : Les zones étudiées sont loin d'être saturées en poisson. C'est ainsi que Yaoundé reçoit du poisson fumé du Nord (du bassin de la Bénoué) venu par camion dans des grands fûts métalliques, après un voyage de plus de 1 200 km. Ce poisson est vendu évidemment plus cher que le poisson de mer, mais trouve acheteur.

8.2. Estimations de la consommation potentielle

La population urbaine, au moins partiellement ravitaillée en poisson frais, est d'environ 800 000 habitants. Cf. tableau XXIX.

Nous connaissons la consommation à Douala, Yaoundé et Nkongsamba.

Pour le reste de la population urbaine nous supposerons la consommation possible égale à la consommation actuelle à Nkongsamba.

Tableau XXVIII

CONSOMMATION DU POISSON

de la pêche industrielle en 1967

	Habitants	Consommation de poisson (tonnes)	Consommation annuelle moyen ne par habi- tant (en kg)
Douala	195 325 (1)	6 816	34,90
Yaoundé	135 000 (2)	3 939	29,18
Nkongsamba	52 762 (3)	464	8,79
Autres villes		178	

(1) En 1965.

(2) Estimation en 1968.

(3) En 1965.

Tableau XXIX

REGIONS RAVITAILLÉES

au moins partiellement en poisson de la pêche industrielle

Inspection!	Département		V i l l e		En
	N o m	Popula- tion	N o m	Popula- tion	
<u>Fédérale</u>	BAMENDA	196 463			1966
			Bamenda	18 429	1964
	KUMBA	83 092			1966
			Kumba	31 140	1964
	VICTORIA	123 858			1966
			Buéa	9 171	1964
			Muyuka	5 030	1964
			Tiko	9 238	1964
			Victoria	22 453	1964
<u>O u e s t</u>	BAMBOUTOS	108 196			1967
			Mbouda	44 799	1967
	BAMOUN	144 409			1965
			Foumban	27 770	1965
			Foumbot	11 997	1965
	HAUT NKAM	93 172			1964-1965
			Bafang	18 994	1965
	MENOUA	141 615			1965
			Dschang	16 273	1965
	MIFI	204 589			1963-1965
<u>Littoral</u>			Bafoussam	35 466	1965
	NDE	71 504			1964-1966
			Bangangté	6 187	1962
	MUNGO	207 686			1964-1966
			Loum	19 323	1965
			Mbanga	16 410	1965
			Nkongsamba	52 762	1965
	NKAM	36 186			1963-1966
			Yabassi	4 459	1963-1966
	SANAGA-MARITIME	96 437			
			Edéa	18 392	
	WOURI	215 419			1965
			Douala	195 325	1965

REGIONS RAVITAILLÉES (suite et fin)

au moins partiellement, en poisson de la pêche industrielle

Inspection	Département		V i l l e		En
	N o m	Popula- tion	N o m	Popula- tion	
Fédérale	DJA ET LOBO	91 390			1963
			Sangmélina	5 442	1963
			Zoétéélé	1 003	1962
	HAUTE SANAGA	45 892			1967
			Nanga-Eboko	5 449	1967
	KRIBI	58 989			1967
	LEKIE	163 755	Kribi	5 178	1966
			Obala	5 901	1961
			Saa	622	1961
	MBAM	144 103			1967
			Bafia	11 936	
			Ntui	842	1963
	MEFOU	221 525			1965
			Yaoundé	135 000	1968
<u>Centre-Sud</u>	NTEM	115 781			1967
			Ambam	1 141	1964
			Ebolowa	21 385	1967
	NYONG ET KELE	70 010	Eséka	7 088	
			Makak	1 130	1962
	NYONG ET MFOU- MOU	65 089			1967
			Akonolinga	5 327	1967
			Ayos	3 994	1967
	NYONG ET SO	63 747			1963
			Mbalmayo	12 649	1963
<u>E s t</u>	HAUT NYONG	101 580			1966-1967
			Abong-Mbang	3 201	1963
	LOM ET DJEREM	62 197	Bertoua	7 458	
T O T A L		2 926 684		798 364	

Source : Section de Géographie de l'O.R.S.T.O.M. - YAOUNDE.

Nous obtenons ainsi une consommation, pour la population urbaine seulement, de :

	Habitants	Consommation (tonnes)
Douala	195 325	6 816 (1)
Yaoundé	135 000	3 939 (1)
Nkongsamba	52 762	464 (1)
Autres villes	415 277	3 652 (2)
T O T A L	798 364	14 871 (2)

Ce tonnage de 14 900 tonnes devrait être débarqué dès 1970 par les chalutiers, si l'augmentation de la production reste ce qu'elle est actuellement.

(1) Consommation en 1967.

(2) Consommation possible dans un proche avenir.

Si nous prenons comme consommation par habitant pour toute cette population urbaine, en dehors de Douala, celle de Yaoundé nous obtenons une consommation de 24 400 tonnes.

	Habitants	Consommation (tonnes)
Douala	195 325	6 816 (1)
Reste de la population urbaine	603 039	17 595 (2)
T O T A L	798 364	24 411 (2)

(1) Consommation en 1967.

(2) Consommation possible.

Ce tonnage sera atteint en 1978 si la progression de la pêche industrielle reste constante.

Enfin, si à cette consommation de la population urbaine, nous ajoutons la consommation (calculée sur la base de la consommation par personne à Nkongsamba) de la population rurale (ou urbaine non encore ravitaillée en poisson) de ces régions nous obtenons une consommation possible de 43 200 tonnes.

!-----!	! Habitants !	! Consommation !	!
!-----!	!	! (tonnes) !	!
! Population des !	! 798 364 !	! 24 441 !	!
! villes !	!	!	!
! Population rurale !	! 2 128 320 !	! 18 717 !	!
!-----!	!-----!	!-----!	!
! T O T A L !	! 2 926 684 !	! 43 158 !	!
!-----!	!-----!	!-----!	!

Ce tonnage ne sera atteint qu'en 1995, à moins que la pêche industrielle n'augmente plus rapidement qu'actuellement, ce qui est très possible.

Ainsi dans toute la région du pays atteinte par le poisson de mer (environ 2 900 000 personnes), en plus des 34 500 tonnes (1) de la pêche artisanale actuelle et des 12 100 de la pêche industrielle, il y a encore des débouchés pour 2 800 tonnes uniquement en approvisionnant les centres urbains aussi bien que Nkongsamba, pour 12 300 tonnes en les approvisionnant comme Yaoundé et pour 31 200 tonnes en approvisionnant aussi les villages comme l'est Nkongsamba.

Le poisson congelé et le réseau de chambres froides qui est en train d'être installé permettront d'intensifier la consommation du poisson dans tout le Sud, l'Ouest et une partie de l'Est du pays.

(1) Cf. la pêche artisanale du littoral du Cameroun - Essai d'estimation quantitative - Joseph LAURE - ORSTOM - Yaoundé - Nov. 1968.

Les habitants de ces régions, producteurs de café, de cacao et de bananes, ont des possibilités monétaires au moins une partie de l'année et sont susceptibles d'acheter du poisson à condition d'en trouver sur leurs marchés de village.

Il faut remarquer que nos estimations des consommations possibles ne sont pas des estimations maxima, calculées à partir de la consommation du poisson de la pêche industrielle à Douala (pourtant ravitaillé en plus en poisson de la pêche artisanale frais et fumé). L'estimation de la consommation possible pour toute la région serait dans ce cas de 102 000 tonnes, ce qui reste encore un objectif à long terme, mais non impossible, car toutes les populations intéressées consomment le poisson et l'apprécient.

8.3. Réserves en poissons

Cependant, avec l'augmentation de la pêche, se pose le problème des réserves en poissons.

Certains pensent qu'il y a déjà des signes d'"overfishing", d'autres que non.

En réalité, il semble que dans les prises des chalutiers la population de poissons immatures ne soit pas très élevée. De plus, ces bateaux ne pêchent pas dans toutes les régions de la côte, ce qui laisse ainsi des réserves naturelles pour le poisson.

Dans les estuaires, il est certain que le passage de gros chalutiers drainant pratiquement tous les poissons risque de créer un vide momentané, mais la pêche en estuaire vient d'être interdite.

Des études du stock de poissons et de son évolution sont nécessaires pour pouvoir réglementer de façon efficace la pêche afin de préserver l'avenir.

8.4. Importations de poisson

Cf. tableau XXX et graphique XXXI.

Cf. droits et taxes d'entrée (annexe 1) p. 124.

8.4.1. Poisson congelé

Les importations de poisson congelé proviennent surtout de la pêche de chalutiers russes qui débarquent ce produit à Douala,

Tableau XXX

IMPORTATIONS DE POISSON

A n n é e		1911 (1)	1912 (1)	1922 (2)	1923	1924	1925	1926
Poisson sec, salé, fumé	quintaux	121 277	33 440	2 392	5 092	10 550	9 425	13 495
	milliers de francs CFA	1 431 (3)	1 640 (3)	455	1 106	3 187	4 510	7 462
dont stockfish et klippfish	quintaux	20 236	22 326	97	42	2 934	772	1 020
	milliers de francs CFA	1 382 (3)	1 584 (3)	29	115	866	403	533
Conserves de poisson	quintaux	5 861	10 357	278	586	644	1 066	1 524
	milliers de francs CFA	443 (3)	737 (3)	135	280	419	579	1 234
Poisson frais et congelé	quintaux							
	milliers de francs CFA							

(1) Grand Cameroun Allemand.

(2) Uniquement le Cameroun Oriental à partir de 1922.

.../...

(3) Milliers de marks.

IMPORTATIONS DE POISSON (suite)

A n n é e		1927 (1er semes- tre)	1936	1937	1938	1939	1940	1941
Poisson sec, salé, fumé	quintaux	5 577	10 469	20 785	15 433	11 980	1 688	426
	milliers de francs CFA	2 377	2 931	8 672	8 715	6 554	11 039	485
dent stockfish et klippfish	quintaux	478						
	milliers de francs CFA	199						
Conserves de poisson	quintaux	1 236	2 291	5 488	1 979	2 477	394	505
	milliers de francs CFA	1 179	1 118	2 942	1 514	1 329	504	1 166
Poisson frais et congelé	quintaux							
	milliers de francs CFA							

.../...

IMPORTATIONS DE POISSON (suite)

A n n é e	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Poisson sec, salé, fumé	quintaux 715 milliers de francs CFA 562	28 9	18 12	18 14	542 1 332	4 204 11 971	2 363 9 162
dont stockfish et klippfish	quintaux milliers de francs CFA						
Conserves de poisson	quintaux 148 milliers de francs CFA 286	59 206	103 542	211 847	1 235 9 495	2 270 20 195	786 6 469
Poisson frais et congelé	quintaux milliers de francs CFA						

.../...

IMPORTATIONS DE POISSON (suite)

A n n é e		1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Poisson sec,	quintaux	7 385	24 612	20 733	23 120	23 148	30 620	30 380
salé, fumé	milliers de francs CFA	46 546	177 483	119 065	212 200	233 298	316 200	332 800
dont								
stockfish et	quintaux		22 640	19 447	21 810	19 170	26 260	26 880
klippfish	milliers de francs CFA		166 100	108 319	201 400	201 200	288 200	308 500
Conserves	quintaux	2 006	6 925	15 239	18 982	22 544	25 060	24 540
de poisson	milliers de francs CFA	28 924	76 440	169 732	184 197	210 169	240 700	218 400
Poisson	quintaux							
frais et	milliers de francs CFA							
congelé								

.../...

IMPORTATIONS DE POISSON (suite)

A n n é e		1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Poisson sec,	quintaux	31 030	32 880	26 940	23 150	25 730	21 600	18 213
salé, fumé	milliers de francs CFA	310 600	344 500	326 100	348 700	427 000	357 800	315 021
dont								
stockfish et	quintaux	28 820	31 640	23 920	19 190	23 610	17 590	17 627
klippfish	milliers de francs CFA	296 400	336 900	300 700	301 000	394 900	310 200	305 569
Conserves	quintaux	13 780	10 290	14 980	-	-	-	11 086
de poisson	milliers de francs CFA	136 100	114 100	-	-	-	-	132 418
Poisson	quintaux							252
frais et								
congelé	milliers de francs CFA							4 667

.../...

IMPORTATIONS DE POISSON (suite et fin)

A n n é e		1963	1964 (1)	1965	1966	1967	1968
Poisson sec,	quintaux	13 141	10 481	9 229	3 607	8 980	-
	milliers de francs CFA	242 917	200 778	180 699	73 014	-	-
salé, séché	quintaux	12 848	9 922	6 889	2 678	5 480	6 600 (3)
	milliers de francs CFA	237 987	192 827	138 865	57 493	111 300	123 000 (3)
dont stockfish et klippfish	quintaux	9 718	7 602	6 391	-	7 160	7 920 (4)
	milliers de francs CFA	110 621	82 899	78 355	-	104 000	100 000 (4)
Conserves de poisson	quintaux	109	1 745	6 556	4 882	6 850	36 000 (5)
	milliers de francs CFA	5 146	80 264	28 533	15 175	-	-
Poisson frais et congelé	quintaux	-	-	-	-	-	-
	milliers de francs CFA	-	-	-	-	-	-

(1) A partir de 1964 :

le premier chiffre correspond au Cameroun Oriental et
le second, en dessous, au Cameroun Occidental.

(2) Extrapolation à partir du premier trimestre 1967 : 1 790 quintaux et 26 millions de francs CFA.

(3) Extrapolation à partir des 4 premiers mois de 1968: 2 200 - " - et 41 - " - de F CFA

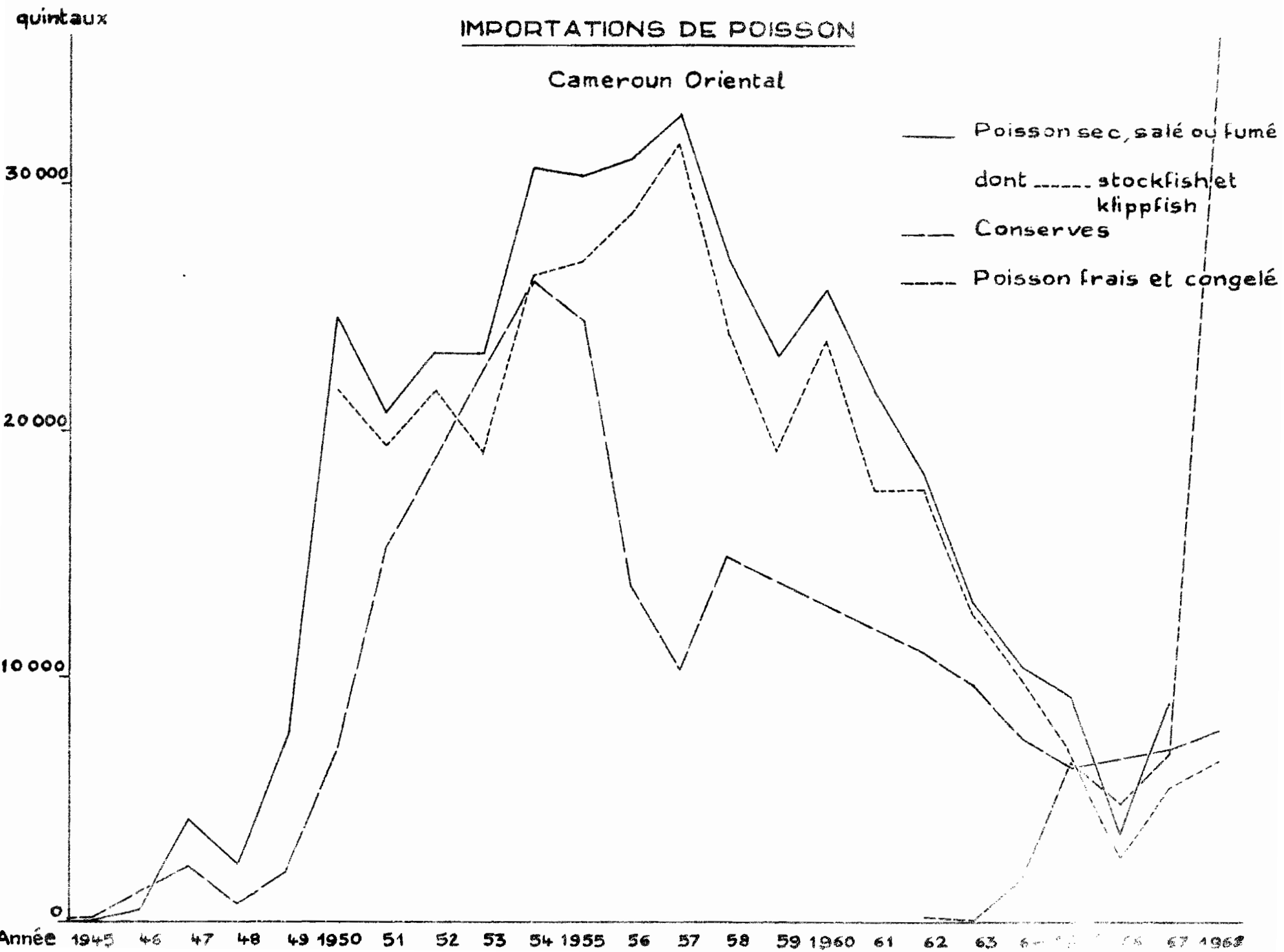
(4) Extrapolation à partir du premier trimestre 1968 : 1 980 - " - et 25 - " - de F CFA

Sources : 1911 à 1927 : Th. MONOD. Ouvrage cité.

1936 à 1968 : Statistiques du Cameroun. (5) Chiffres de la S.C.P.M..

IMPORTATIONS DE POISSON

Cameroun Oriental



en cartons d'une trentaine de kilogrammes contenant 3 sacs superposés de polyéthylène de 10 kg chacun. Cf. tableau XXXII.

La S.C.P.M. (Société Camerounaise de Produits de Mer) commercialise ce poisson. La direction est à Douala - B.P. 5431 (Directeur : Monsieur Patrick OFOGBA, Nigérian de Lagos), mais le siège social est à Yaoundé - B.P. 2307. Cette société, établie au Cameroun depuis 1965, est une filiale de la société IBRU du Nigéria.

La S.C.P.M. a importé, en 1967, 685 t de poisson dont 323 pour Yaoundé, 96 pour Edéa et 67 pour Nkongsamba, et, en 1968, 3 600 t dont 1 600 pour Yaoundé.

D'autres villes comme Otélé, Ebolowa, Kumba et même Kribi, située sur l'Océan, sont approvisionnées par cette société.

Le prix C.A.F. du kg de poisson serait de 36-37 francs CFA. Les droits de douane et de débarquement atteindraient 57 % de ce prix.

Cette société possède : 2 chambres froides à Douala (une de 15 t à -20° C et l'autre de 125 t -15° C), 1 à Yaoundé (18 t à -20° C), une seconde de 30 t est en construction, 1 à Mbalmayo de 3 t, 1 à Edéa (-10° C), 1 à Nkongsamba et 1 à Tiko depuis 1969.

A Yaoundé, les cartons de 30 kg sont vendus : 2 700 francs CFA le carton de thons, 2 800 francs celui de maquereaux, 2 800 francs celui de sardinelles, 3 000 francs celui de dorades et 3 000 francs celui de capitaines.

A Douala les prix sont plus bas : par exemple les maquereaux sont vendus 85 francs CFA le kg au lieu de 93,3 F à Yaoundé.

La SIPEC, qui vend le poisson congelé qu'elle a pêché, vient de demander l'autorisation d'importer 1 000 t de poisson congelé et semble l'avoir obtenue.

Ainsi l'importation de poisson congelé, qui était d'environ 600 t par an ces dernières années a été de 3 600 tonnes en 1968.

8.4.2. Poisson sec, salé ou fumé

Une très grande partie des importations de poisson est constituée de poisson sec, fumé ou salé, surtout de stockfish et de klippfish, très appréciés par les populations du Sud-Cameroun.

La morue séchée fait d'ailleurs partie des cadeaux traditionnels (de la dot par exemple).

Tableau XXXII

IMPORTATIONS DE POISSON CONGELE

par la S.C.P.M. à Douala
en tonnes

	1 9 6 7	1 9 6 8
Février	100	
Avril	92	
Juin	150	
Novembre	343	
A n n é e	685	3 600
Vente à		
Yaoundé	323	1 600
Edéa	96	
Nkongsamba	67	

Sources : Sous-secteur des pêches maritimes (Service de l'Elevage) et S.C.P.M..

En 1912, près de 3 350 tonnes de poisson sec, salé ou fumé étaient importées par le grand Cameroun Allemand.

Les importations cessèrent presque complètement jusqu'en 1922 et n'atteignirent 2 100 tonnes au Cameroun Oriental qu'en 1937.

Pendant la seconde guerre mondiale, les importations furent négligeables et ce n'est qu'en 1950 qu'elles dépassèrent celles de 1937, ensuite elles augmentèrent jusqu'en 1957 (3 300 tonnes pour le Cameroun Oriental) sans jamais dépasser les importations de 1912. Depuis 1957, ces importations diminuent au fur et à mesure que le tonnage de la pêche industrielle augmente et semblent se stabiliser, ces dernières années, en dessous de 1 000 tonnes.

Depuis 1950, le stockfish et le klippfish constituent la plus grande partie du poisson sec, salé ou fumé.

L'évolution de leurs importations suit celle de l'ensemble du poisson sec, salé ou fumé.

92 à 98 % des importations de stockfish et de klippfish proviennent de Norvège, le reste surtout d'Islande et du Danemark. Cf. tableau XXXIII.

8.4.3. Conserves de poisson

Celles-ci sont surtout constituées de sardines à l'huile. Cf. tableau XXXIV.

Ces dernières sont très appréciées et se retrouvent sur tous les marchés, même très éloignés des ports.

Les importations de conserves de poisson suivent sensiblement la même évolution que les importations de poisson sec.

Avant 1964, le Portugal fournissait 55 à 65 % des conserves de sardines et le Maroc 32 à 38 %. Cf. tableau XXXV.

Le commerce avec le Portugal ayant été interrompu, à cause de la politique coloniale de ce pays, les importations proviennent pour 95 % environ du Maroc, mais le tonnage importé a diminué.

Tableau XXXIII.

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE STOCKFISH ET DE KLIPPFISH

Cameroun Oriental

A n n é e	1 9 6 2		1 9 6 3		1 9 6 4		1 9 6 5	
	q	%	q	%	q	%	q	%
France			99	0,8	67	0,8	1	0,0
Royaume Uni			38	0,3	9	0,1		
Islande	293	1,8	71	0,6	415	5,2	58	0,8
Norvège	16 306	97,8	11 199	96,6	7 288	91,6	6 756	98,1
Danemark			169	1,5	180	2,3	29	0,4
Mauritanie							45	0,7
Nigéria			19	0,2	1	0,0		
Divers	62	0,4						
T O T A L	16 661	100,0	11 595	100,0	7 960	100,0	6 889	100,0

Source : Tableau fait à partir des chiffres du Service de la Statistique.

Tableau XXXIV

IMPORTATIONS DE CONSERVES DE SARDINES

Cameroun Oriental

A n n é e		1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Conserve	quintaux	11 086	9 718	7 602	6 391		7 160 (1)	7 920 (2)
de poissons	milliers de francs CFA	132 418	110 621	82 899	78 355		104 000 (1)	100 000 (2)
Conserve	quintaux	6 434	4 399	2 794	3 249	2 430	6 610	
de	milliers de francs CFA	88 282	58 501	39 600	45 588	37 300	88 900	
sardines								
Pourcentage	en quantité	58	45	37	51		92	
du total								
des	en valeur	67	53	48	58		85	
conserves								
de poissons								

(1) Extrapolation à partir du premier trimestre 1967.

(2) Extrapolation à partir des quatre premiers mois de 1968.

Source : Tableau fait à partir de chiffres du Service de la Statistique.

Tableau XXXV

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE CONSERVES DE SARDINES

Cameroun Oriental

	1 9 6 2		1 9 6 3		1 9 6 4		1 9 6 5	
A n n é e	q	%	q	%	q	%	q	%
France	157	2,4	116	2,7	60	2,1	96	2,9
Royaume Uni							3	0,1
Norvège			1	0,0				
Danemark			1	0,0				
<u>Maroc</u>	2 460	38,2	1 431	32,5	2 624	93,9	3 138	96,6
Egypte					3	0,1		
Guinée Espagnole	210	3,3	6	0,1	13	0,5	3	0,1
<u>Portugal</u>	3 558	55,3	2 837	64,5	76	2,7	-	-
Espagne			5	0,1	16	0,6	9	0,3
Suisse					2	0,1		
Yougoslavie	48	0,8						
Sénégal			2	0,1				
Divers	1	0,0						
T O T A L	6 434	100,0	4 399	100,0	2 794	100,0	3 249	100,0

Source : Tableau fait à partir des chiffres du Service de la Statistique

Les importations de conserves de poisson dépassaient 1 000 tonnes en 1912 (Cameroun Allemand) pour ensuite diminuer très fortement et n'atteindre que 550 tonnes en 1937 (Cameroun Oriental) pour à nouveau retomber à peu de choses.

Ce n'est qu'à partir de 1950 que ces importations ont augmenté jusqu'en 1954 pour atteindre 2 500 tonnes, depuis elles ont à nouveau diminué pour se stabiliser en dessous de 1 000 tonnes ces dernières années.

8.4.4. Diminution des importations de poisson

La diminution très importante des importations de poisson sec et en conserve est surtout due à l'augmentation de la pêche industrielle et au prix constant et relativement bon marché du poisson. Cf. graphique XXXVI.

Ceci est un point très positif pour le Cameroun qui valorise sa propre production et peut ainsi épargner des devises pour des achats d'équipement.

8.5. Exportations de poisson et crustacés

Ce sont presque exclusivement des réexportations de poisson sec . Cf. tableau XXXVII.

Le stockfish et le klippfish, qui en constituent la quasi-totalité, sont réexportés vers la Fédération du Nigéria et parfois vers le Tchad ou la Guinée Equatoriale.

D'exportations proprement dites, il n'y avait jusqu'à présent que quelques tonnes de crustacés et de poisson frais expédiés par avion.

Mais ceci est en train de changer avec la pêche à la crevette qui débute intensivement et qui est essentiellement tournée vers l'exportation.

Cf. droits et taxes de sortie (annexe 2) p. 126.

8.6. Comparaison des prix du kilogramme de protéines

8.6.1. Prix à Douala du poisson importé

Cf. tableau XXXVIII.

Graphique XXXVI

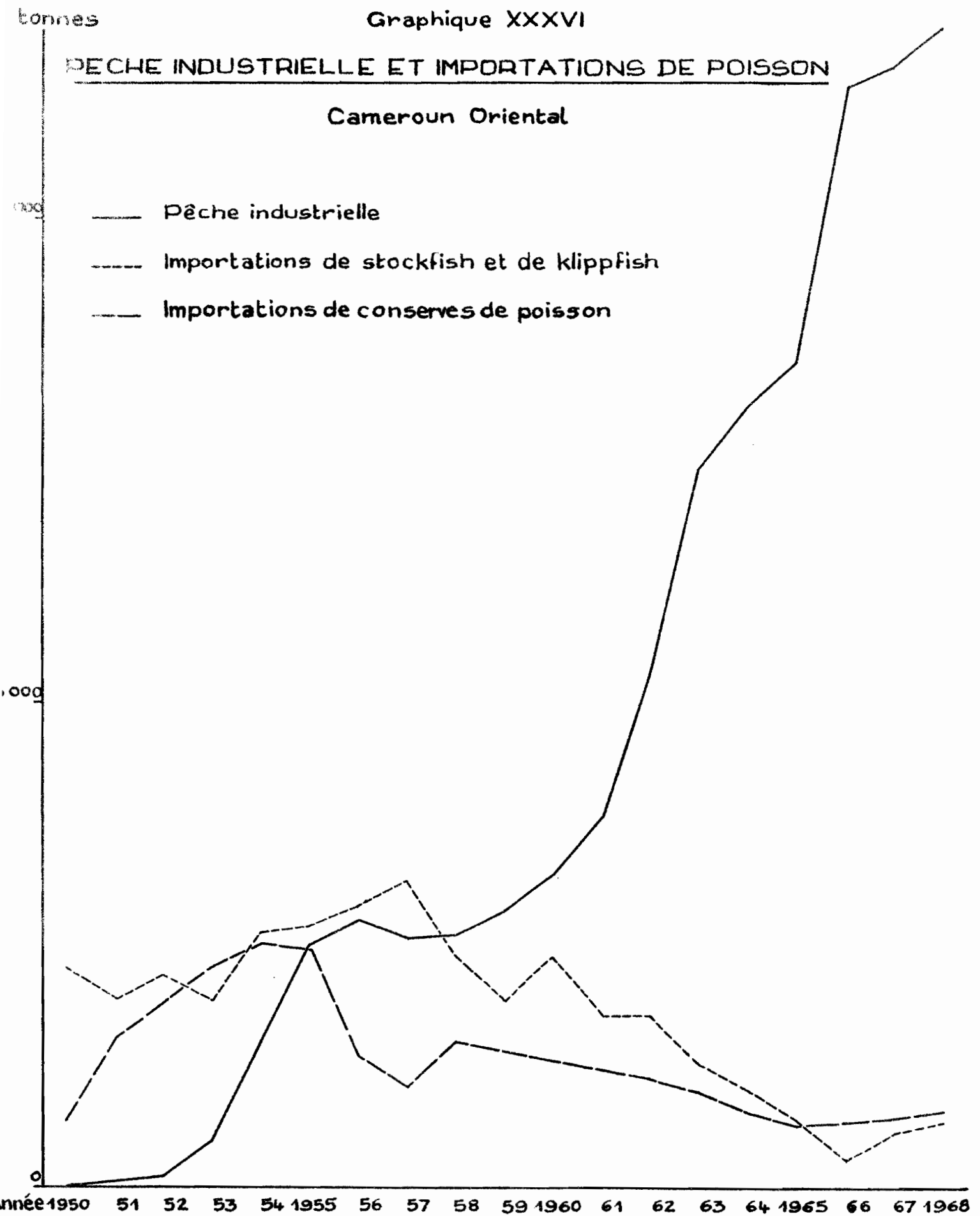


Tableau XXXVII
EXPORTATIONS DE POISSONS ET CRUSTACES
 Cameroun Oriental

A n n é e	1 9 6 2	1 9 6 3	1 9 6 4	1 9 6 5
quintaux	17 320	21 150	62	7 780
Tous poissons!				
et				
crustacés	milliers de francs CFA 119 650	145 949	409	53 815
Stockfish				
et	quintaux 17 195	21 132	47	7 697
klippfish				
toutes	milliers de francs CFA 118 570	145 730	244	53 349
destinations				
Stockfish				
et	quintaux 13 593	21 130	42	7 697
klippfish				
vers	milliers de francs CFA 93 313	145 570	168	53 343
le Nigéria				

Source : Service de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

Tableau XXXVIII

PRIX A DOUALA DU POISSON IMPORTE

Francs CFA

A n n é e	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
Stockfish												
(kg)	5,6	5,4	6,1	11,2	7,9	6,0	6,0	7,0	24,5	29,8	38,8	63,0
Prix C.A.F.												
Conserves de sardines (kg)												
Prix C.A.F.												
Boîte de sardines (125 g)	2,25								24	25	29	38
Prix de détail de l'unité												

PRIX A DOUALA DU POISSON IMPORTE (suite)

Francs CFA

! A n n é e	! 1950!	! 1951!	! 1952!	! 1953!	! 1954!	! 1955!	! 1956!	! 1957!	! 1958!	! 1959!	! 1960!	! 1961!
! Stockfish	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! (kg)	! 73,4!	! 55,7!	! 227,1!	! 104,9!	! 109,7!	! 114,3!	! 102,8!	! 104,8!	! 121,0!	! 165,2!	! 168,0!	! 176,3!
! Prix C.A.F.	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! Conserves de	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! sardines (kg)	! !	! !	! 100,2!	! 103,0!	! 98,9!	! 100,3!	! 118,8!	! 93,2!	! !	! !	! !	! !
! Prix C.A.F.	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! Boîte de sar-	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! dines (125 g)	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! Prix de détail	! 32 !	! 34 !	! 32 !	! 26 !	! 25 !	! 25 !	! 27 !	! 30,2!	! 30,8!	! 31,0!	! 32,3!	! 33,5!
! de l'unité	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! !

PRIX A DOUALA DU POISSON IMPORTE (suite et fin)

Francs CFA

Année	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Stockfish							
(kg)		192,3	197,1	204,1	224,1	216,1	205,6
Prix C.A.F.							(1)
Conserves de sardines (kg)							
Prix C.A.F.							
Boîte de sardines (125 g)	34	40	43	46	45	45	45
Prix de détail de l'unité							

(1) Prix au premier trimestre 1968.

Source : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

8.6.2. Prix de gros à Douala

Cf. tableau XXXIX.

Le kilogramme de protéines de poisson frais et de "bonga" (ethmalose séchée-fumée) revient sensiblement au même prix (291 et 279 francs CFA).

Le kilogramme de protéines de stockfish revient à 465 F et celui de sardines en conserve à 1 595 francs.

Cf. tableau XXXX.

8.6.3. Prix de détail à Yaoundé

Le poisson frais et les crevettes séchées sont, au détail, les sources de protéines animales les moins chères.

Le prix du kg de protéines de poisson frais, de poisson séché-fumé du littoral, de crevettes séchées et de stockfish est du même ordre de grandeur, entre 500 et 650 F. Cf. tableau XXXXI.

Le prix du kilogramme de protéines de "friture" n'atteindrait pas 500 F.

Le prix du kilogramme de protéines de viande de boeuf est presque le double de celui du poisson.

Pour le poulet local, ce prix est 4 fois plus élevé.

Le kilogramme de protéines de sardines en conserve vaut 3 fois plus cher que celui des autres poissons (frais et séchés).

Tableau XXXIX

PRIX DE GROS A DOUALA

Francs CFA

Année	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Stockfish:										
balle de										
50 livres	10 152	10 491	11 149	11 251	12 297	13 383	13 819	15 000	16 283	
(45,36 kg)									(1)	
Conserves										
de sardi-										
nes du										
Maroc :										
caisse de	2 751	2 831	2 863	3 192	3 765	3 963	4 062	4 095	3 988	3 938
100 boîtes										(2)
1/4 club										
(125 g)										

(1) Moyenne des 9 premiers mois de 1967.

(2) Février 1968.

Source : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

Tableau XXXX

COMPARAISON DES PRIX DE GROS A DOUALA

	Francs CFA le kilogramme	Pourcentage de protéines	Prix du kg de protéines (F CFA)
Poisson frais (moyenne)	56,77 (1)	19,5 (4)	291
Stockfish	358,97 (2)	77,16 (5)	465
Sardines en conserves	319,04 (2)	20 (6)	1 595
Ethmalose séchée-fumée	168,44 (3)	60,41 (5)	279

Sources : (1) Moyenne en 1967, calculée à partir des prix de COTONNEC, SAPI et SOPECOPA.

(2) Calcul à partir des chiffres de 1967 de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

(3) Estimation de l'auteur à partir du prix d'achat aux pêcheurs (100 francs les 15 poissons).

(4) B. BERGERET : Note sur la valeur alimentaire des poissons du Wouri (ouvrage cité).

(5) Résultats de laboratoire de l'auteur.

(6) Tables F.A.O..

Tableau XXXXI

PRIX DE DETAIL A YAOUNDE

Moyennes mensuelles du premier semestre 1968

!	!	!	!	!
!	! Francs CFA	! % de protéines	!	! Prix du kg
!	! le kg (1)	!	!	! de protéines
!	!	!	!	! (Francs CFA)
!	!	!	!	!
!	!	!	!	!
! Bars frais	! 125,0	! 19,2 (2)	!	! 651
!	!	!	!	!
! Disques	! 90,0	! 18,0 (2)	!	! 500
!	!	!	!	!
! Stockfish	! 469,2	! 77,16 (3)	!	! 608
!	!	!	!	!
!	!	!	!	!
! Ethmaloses séchées	!	!	!	!
! fumées (bifaga)	! 332,2	! 60,41 (3)	!	! 550
!	!	!	!	!
!	!	!	!	!
! Crevettes séchées	! 388,8	! 60,88 (3)	!	! 639
!	!	!	!	!
! Sardines en conserve	! 376,0	! 20 (4)	!	! 1 880
!	!	!	!	!
! Poulet local vivant	! 309,3	! 112,73 (5)	!	! 2 430
!	!	!	!	!
! Boeuf avec os	! 150,0	! 15,2 (4)	!	! 987
!	!	!	!	!

Sources :

- (1) Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.
- (2) B. BERGERET : Note sur la valeur alimentaire des poissons du Wouri (ouvrage cité).
- (3) Résultats de laboratoire de l'auteur.
- (4) Tables F.A.O..
- (5) A partir des "tables de composition des aliments" de L. RANDOIN et coll. - I.S.H.A. - PARIS - 1961.

9. PERSPECTIVES D'AVENIR

La pêche industrielle du Cameroun est en constante progression et les objectifs du deuxième plan quinquennal seront sûrement dépassés, la production maritime artisanale et industrielle, dépassant déjà les 30 800 tonnes prévues pour juin 1971.

A cette date, la production industrielle annuelle sera d'environ 15 500 tonnes et la production artisanale de 34 500 tonnes.

Q Le poisson congelé, qui semble avoir un grand avenir au Cameroun, à condition que son prix n'excède pas trop ceux du poisson frais, permettra d'approvisionner plus largement l'intérieur du pays.

L'exportation des crevettes commencera dès 1969 et permettra d'avoir de nouvelles devises étrangères.

Actuellement, la guerre au Nigéria interdit malheureusement les meilleurs lieux de pêche.

Mais de gros efforts restent encore à faire pour que les Camerounais possèdent des chalutiers et se livrent ainsi à la pêche industrielle. En 1968, un Bassa faisait construire à Douala un petit chalutier en bois. Ces initiatives devraient se multiplier et être encouragées.

La formation de marins pêcheurs et de patrons de pêche est une tâche urgente ainsi que la création de sociétés de pêche contrôlées par le Cameroun (l'Etat camerounais possède 30 % des capitaux de la SIPEC, mais les autres sociétés sont uniquement à capitaux étrangers).

La stabilité des prix du poisson laisse bien augurer de l'avenir, mais les rapistes de terre, souvent mauvaises en saison des pluies, limitent la pénétration du poisson à l'intérieur du pays.

Le chemin de fer, surtout le transcamerounais qui sera prolongé sous peu jusqu'à Ngaoundéré, reste le meilleur moyen de transport.

L'utilisation de wagons et de camions isothermes devrait être généralisée.

Peu à peu, un réseau de chambres froides s'établit dans le Sud et l'Ouest du pays.

Ainsi le Cameroun qui a de grandes possibilités de pêche, aussi bien dans le Nord (pêche continentale estimée à 55 000 tonnes) que dans le Sud, a la possibilité d'augmenter la consommation par ses habitants de protéines animales qui font si souvent défaut.

Yaoundé, janvier 1969

Joseph LAURE

B I B L I O G R A P H I E

BERGERET B. -

Note sur la valeur alimentaire des poissons du Wouri - O.R.S.T.O.M.
- I.R.CAM. - Yaoundé - in Médecine Tropicale vol. 18, janvier-fé-
vrier 1958, n° 1, pp. 131-136.

CROSNIER A. -

Fonds de pêche le long de la République Fédérale du Cameroun (pré-
sentation provisoire) - O.R.S.T.O.M. - Centre Océanographique et
des Pêches de Pointe-Noire - 1963, 69 p.

DELABY et BRIERE -

Base de l'organisation du stockage, du traitement, du transport
et de la distribution des produits de la pêche industrielle au
Cameroun.

S.C.E.T. - Coopération, juin 1963, 76 p.

Elevage (Service de l') - Sous-Secteur des Pêches Maritimes - Douala -
Rapports annuels.

F.A.O. Tables de composition des aliments.

Etudes de la nutrition de la F.A.O. n° 11, Rome, 1954, 118 p.

LAURE Joseph -

La pêche artisanale du littoral du Cameroun. Essai d'estimation
quantitative.

O.R.S.T.O.M., Yaoundé, novembre 1968, 49 p.

Marine Marchande (Services de la) - Douala -
Rapports.

MONOD Théodore -

L'industrie des pêches au Cameroun.

Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales -
Paris, 1928, 504 p.

Plan -

Deuxième plan quinquennal de développement économique et social
de la République Fédérale du Cameroun, juillet 1966 - juin 1971.

ROSSIGNOL M. -

Le Cameroun maritime - Ses ressources - Ses possibilités économiques. O.R.S.T.O.M. - I.R.CAM. - I.E.C., Pointe-Noire, juin 1956,
24 p.

Sociétés de pêche -

Statistique des sociétés COTONNEC,
MARTINEZ,
PECAM,
SAPI,
SCPM,
SIPEC et
SOPECOBA.

SOCOPEK (Société Coopérative de Pêche de Kribi) -

Statistiques et rapports annuels.

Statistique (Service de la Statistique et de la Comptabilité Nationale)-
Publications statistiques du Cameroun.

DROITS ET TAXES D'ENTREE

en % de la valeur imposable (prix C.A.F.)

Numéro du tarif	P r o d u i t s	de l'U.D.E.A.C.			du Cameroun		
		Droit de douane	Droit d'en- trée	T.C.A.	Taxe complé- mentaire	Taxe I.S.V.	Droit de C.P.S.
03 01	Poissons frais, réfrigérés ou congelés :						
10	d'eau douce	15	10	10		3	
	de mer :						
21	thon frais et sardinelles	20	10	10		3	
29	autres	15	25	10		3	50 F/t
03 02	Poissons salés, séchés ou fumés :						
01	harengs	15	25	10		1	
	morues et flétans :						
11	en filets	15	25	10		1	
12	stockfish	15	2	10	20	1	50 F/t
13	klippfish	15	2	10	20	1	50 F/t
19	autres	15	2	10	20	1	
21	sardines	15	25	10		1	
	autres :						
91	présentés en caisses ou en boîtes	15	25	10		1	
99	présentés autrement	15	exempt	10		1	
03 03	Crustacés, mollusques et coquillages :						
	crustacés :						
01	de mer	15	30	10		3	
09	autres (écrevisses, etc...)	15	30	10		3	
	mollusques et coquillages :						
11	de mer	15	30	10	5	3	
19	autres (escargots, etc...)	15	30	10		3	

.../...

DROITS ET TAXES D'ENTREE (suite et fin)

en % de la valeur imposable (prix C.A.F.)

Numéro du tarif	P r o d u i t s	de l'U.D.E.A.C.			du Cameroun		
		Droit de douane	Droit d'en- trée	T.C.A.	Taxe complé- mentaire	Taxe I.S.V.	Droit de C.P.S.
16 04	Préparations et conserves de poissons, y compris caviar et ses succédanés:						
01	caviar et succédanés	20	35	10		2	
	autres présentés :						
	en récipients hermétiquement fermés :						
11	salmonidés	20	30	10		2	
12	sardines	10	20	10	20	2	
19	autres	20	30	10	10	2	
90	autrement	20	30	10		2	
16 05	Crustacés, mollusques et coquillages préparés ou conservés:						
01	crustacés	20	30	10	10	2	
90	autres	20	30	10		2	

Abréviations :

T.C.A. = taxe sur le chiffre d'affaires - Tarif normal : 10 % ad valorem.

Taxe I.S.V. = Taxe de l'inspection sanitaire vétérinaire. 1 à 3 % ad valorem.

Taxe C.P.S. = Taxe du contrôle phytosanitaire : 50 Francs CFA par tonne brut.

Source : Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.).-

Tarif des douanes.

A n n e x e 2

DROITS ET TAXES DE SORTIE

en % de la valeur au point de sortie (droits et taxes exclus)

! P r o d u i t s !	! Droit de !	! Taxe !	! Droit de !
! !	! sortie !	! d'inspection !	! contrôle phy- !
! !	! !	! sanitaire !	! tosanitaire !
! !	! !	! vétérinaire !	! !
! Poissons salés, séchés ou fumés !	! 2 !	! 1 !	! 50 F / t !
! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !
! Tous les autres poissons et !	! !	! !	! !
! crustacés !	! 2 !	! 1 !	! !
! !	! !	! !	! !
! !	! !	! !	! !

- 126 -

Source : Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.).
Tarif des douanes.